

Niger

Évaluations des sites de déplacés

Résultats des exercices de cartographie
des infrastructures et des enquêtes
de vulnérabilité sur les sites de Diffa,
Tahoua et Tillabéri

Janvier 2022



Financé par
l'Union européenne
Aide humanitaire

REACH Informing
more effective
humanitarian action

À propos de REACH

REACH facilite le développement d'outils et de produits d'information qui renforcent la capacité des acteurs de l'aide à prendre des décisions fondées sur des données probantes dans des contextes d'urgence, de redressement et de développement. Les méthodologies utilisées par REACH comprennent la collecte de données primaires et l'analyse approfondie, et toutes les activités sont menées par le biais de mécanismes de coordination de l'aide inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - Programme opérationnel d'applications satellites (UNITAR-UNOSAT). Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [site Internet](#). Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse suivante : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter @REACH_info.



Financé par
l'Union européenne
Aide humanitaire

REACH Informing
more effective
humanitarian action

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Présentation de l'étude

Contexte

Le Niger est le témoin ces dernières années de nombreuses crises sécuritaires et climatiques aggravant les défis sanitaires et alimentaires auxquels doivent faire face les populations. Selon l'aperçu des besoins humanitaires de février 2022 (HNO), 3.6 millions de personnes au Niger auront besoin d'une aide humanitaire en 2022¹. Les violences liées aux activités des groupes armés non étatiques (GANE) dans les zones environnantes du Mali, du Burkina Faso et du Nigeria ont entraîné des déplacements de population importants, de graves problèmes de protection et aggravé l'insécurité alimentaire causée par les effets du réchauffement climatique, menant plus de 3.6 millions de personnes à être en situation d'insécurité alimentaire². L'impossibilité pour de nombreux ménages de mener les activités agricoles qui représentent pourtant leur principale source de revenus est un obstacle majeur pour subvenir à leurs besoins de base. La crise du COVID-19 et les mesures d'endiguement mises en place ont aussi fortement réduit les capacités socio-économiques des populations, déjà touchées par les crises précédentes³.

Malgré le retour d'environ 65 000 personnes déplacées à Diffa et Tillabéri en 2021, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) à Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua ont atteint plus de 265 000 en février 2022. Le Niger accueille près de 220 000 réfugiés. Les régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa sont particulièrement affectées par les crises actuelles et hébergent plus de 2.5M de personnes en besoin d'assistance humanitaire (606 000 à Diffa, 658 000 à Tahoua et 1.3M à Tillabéri)⁴. Régions frontalières, celles-ci sont fréquemment impactées par les incursions et attaques des GANE.

Cadre de recherche

C'est dans ce contexte de crise humanitaire qu'ont été menées des évaluations sur 16 sites de PDI au Niger, dont 5 dans les régions de Tillabéri, 5 dans la région de Tahoua et 6 dans la région de Diffa parmi lesquelles :

- Une évaluation des infrastructures sociocommunautaires des sites étudiés menée par le biais d'entretiens structurés avec des informateurs clés (IC).
- Une étude des déplacements des PDI sur les sites sélectionnés par le biais de groupes de discussion avec des informateurs clés communautaires.
- Une enquête quantitative sur les besoins et les facteurs de vulnérabilité des ménages.

Ce rapport présente les résultats des trois études avec l'accent mis sur l'enquête sur les besoins et les facteurs de vulnérabilité des ménages. Pour les résultats de l'évaluation des infrastructures sociocommunautaires spécifiquement, des fiches d'informations ont été produites pour chacun des sites étudiés et sont disponibles sur le [centre de ressources de REACH](#).

¹ OCHA, février 2022. [Humanitarian Needs Overview, 2022](#)

² OCHA, mars 2022. [Rapports de situation](#)

³ REACH, 2020, [Résultats pertinents dans le cadre de la situation du COVID-19 : Régions de Tillabéri et de Tahoua, Niger](#)

⁴ OCHA, février 2022. [Humanitarian Needs Overview, 2022](#)

Résultats : Tillabéri

L'enquête a permis d'observer que les **déplacements des ménages vers les sites de PDI enquêtés de Tillabéri étaient récents** : 100% des déplacements ont eu lieu en raison de l'activité des GANE⁵ dont 58% il y a plus de 6 mois et 36% il y a plus de 12 mois. Suite à leur déplacement sur les sites de PDI, seule une minorité des ménages (7%) se sentaient encore en insécurité parmi lesquels 64% l'étaient en raison de l'activité des GANE⁶.

La situation alimentaire des ménages à Tillabéri est préoccupante : 46% de ménages enquêtés souffraient d'insécurité alimentaire⁷ et 55% ont adopté des stratégies de survie afin de répondre à leurs besoins de base⁸. La situation était encore plus préoccupante parmi les ménages déplacés qui étaient 68% à souffrir d'insécurité alimentaire sévère et 95% à adopter des stratégies de survie. Cette situation est potentiellement liée à la présence de GANE dans la région, qui non seulement poussent les ménages à abandonner leurs cultures⁹, mais rendent difficile l'approvisionnement des marchés. Les IC enquêtés relèvent en effet la difficulté des marchés, proche des sites de PDI, à répondre aux besoins des consommateurs en denrées alimentaires de base.

L'enquête a permis de constater qu'à Tillabéri, **une part importante de ménages – et particulièrement les déplacés – étaient sous équipés en Biens Non Alimentaires (BNA) et vivaient dans des abris précaires** : 43% de ménages enquêtés avaient un score BNA¹⁰ de niveau d'alerte ou de niveau 2.

Selon l'enquête, **13% des enfants des ménages déplacés enquêtés à Tillabéri étaient déscolarisés et 43% n'avaient jamais été scolarisés**. Les ménages enquêtés de Tillabéri évoquent comme principales barrières à la scolarisation de leurs enfants les frais trop élevés et le besoin de faire travailler leurs enfants – au sein et au dehors du foyer. Le recours au travail des enfants – uniquement évoqué à Tillabéri – souligne le manque de ressources des ménages sur les sites de PDI de la région. Les ménages n'évoquent pas comme barrière les fermetures d'établissements qui ont lieu dans la région¹¹ alors que les IC évoquent le manque de place au sein des établissements.

Les ménages de Tillabéri rencontraient des difficultés d'accès importantes aux services de soin : l'enquête révèle que 7% des ménages enquêtés n'avaient pas accès aux centres de santé et 41% avaient des difficultés d'accès. Alors que les IC interviewés relèvent que les centres de santé de Tillabéri sont les mieux équipés en médicaments et en personnel, les premières causes évoquées par les ménages leur empêchant d'accéder à ces services étaient liées à leur coût : soulignant le manque de ressources des ménages.

Enfin l'enquête révèle que 13% de ménages utilisaient des sources d'eau non fiables¹² et que 23% de ménages pratiquaient la défécation à l'air libre. Des proportions similaires en termes d'accès aux infrastructures d'eau, mais supérieure en termes d'accès aux infrastructures d'assainissement par rapport aux ménages enquêtés des autres régions. Par exemple, 59% des ménages à Tillabéri mentionnent utilisés des latrines à fosse avec une dalle pour seulement 19% à Diffa et 29% à Tahoua.

⁵ Que ce soit sous la forme d'un déplacement préventif ou directement du fait des violences perpétrées par les groupes armés.

⁶ Que ce soit en raison de la présence des GANE ou des enlèvements qu'ils font subir aux populations.

⁷ Dont le Score de Sécurité Alimentaire (FCS) est pauvre ou limite.

⁸ Dont le Score de Stratégies de Survie (rCSI) est moyen ou fort.

⁹ OCHA, mars 2021. [Rapports de situation : Perspectives alimentaires pessimistes pour la région de Tillabéri](#) ; OCHA, juin 2021. [Rapports de situation : Région de Tillabéri Analyse situationnelle trimestrielle Au 30 juin 2021](#)

¹⁰ Le score BNA ou Biens Non Alimentaires mesure le niveau d'équipement des ménages en biens non alimentaires.

¹¹ Amnesty International, 2021. [Rapport sur les répercussions croissantes du conflit sur les enfants de la région de Tillabéri](#).

¹² Soit par le biais de puits non protégés, d'eaux de surface ou de vendeurs d'eau.

Résultats : Tahoua

L'enquête révèle que **100% des ménages déplacés enquêtés sur les sites de PDI de Tahoua étaient présents sur les sites en raison de l'activité des GANE**¹³. Les déplacements des PDI sur les sites de Tahoua étaient récents : 77% des ménages enquêtés s'étaient déplacés plus de 6 mois avant la collecte et 30% plus d'un an avant.

Parmi les trois régions étudiées, **les ménages enquêtés des sites de la région de Tahoua avaient la situation alimentaire la moins préoccupante**. Pour autant, 19% des ménages enquêtés à Tahoua souffraient d'insécurité alimentaire¹⁴ et 61% adoptaient des stratégies de survie au moment de la collecte¹⁵. Selon les IC, l'intégralité des marchés des sites de PDI de Tahoua avaient des stocks de produits alimentaires de base suffisants pour répondre aux besoins alimentaires des ménages.

En termes d'équipement en BNA, **26% de ménages enquêtés sur les sites de PDI de Tahoua avaient un score BNA de niveau d'alerte ou de niveau 2**. En termes d'abris, **37% de ménages déplacés enquêtés vivaient dans un abri catégorisé comme précaire**¹⁶ contre 3% de ménages hôtes.

Les résultats ont permis de dégager une situation en termes de scolarisation des enfants supérieure sur les sites de PDI Tahoua vis-à-vis des autres régions étudiées : 22% des enfants des ménages déplacés enquêtés étaient déscolarisés et 27% jamais scolarisés. En dépit de ces résultats, les principales barrières à la scolarisation que les ménages enquêtés de Tahoua évoquent sont l'éloignement et le fait que l'école ne soit pas une priorité. Ainsi, paradoxalement, alors que les ménages enquêtés de Tahoua ont le meilleur taux de scolarisation de leurs enfants comparés aux autres régions, l'éducation est considéré comme un besoin prioritaire par les ménages de Tahoua.

Du point de vue de l'accessibilité des services de soin, **23% avaient des difficultés d'accès** avant tout lié à l'éloignement de ces infrastructures. Les résultats montrent que **13% des ménages enquêtés utilisaient des sources d'eau non fiables**¹⁷ tandis que 60% d'entre eux pratiquaient la défécation à l'air libre.

Résultats : Diffa

Exclusivement liés à l'activité des GANE, les déplacements des PDI sur les sites étudiés de Diffa étaient plus anciens que ceux des autres régions au moment de la collecte : 88% des PDI résidaient sur ces sites depuis plus de 12 mois au moment de l'enquête en janvier 2022.

Sur les sites de PDI enquêtés, 18% des ménages enquêtés se sentaient en insécurité. Parmi les ménages à se sentir en insécurité, **18% se sentaient en insécurité en raison des tensions entre communauté hôte et déplacés** : soit la part la plus importante parmi les régions étudiées. Une situation qui pourrait être attribuée à la proportion importante de PDI sur les sites ou la distribution de l'assistance humanitaire privilégiant surtout ces derniers.

L'enquête révèle que **22% de ménages enquêtés souffraient d'insécurité alimentaire**¹⁸ et que 72% des ménages enquêtés adoptaient des stratégies de survie¹⁹. Cette situation peut s'expliquer par l'interdiction jusque 2019 de la culture et de la pêche sur les bords du Komadougou Yobé à la frontière nigériane qui reste périlleuse du fait du risque d'enlèvements pendant la saison sèche²⁰.

L'équipement en ABNA (Abris / Biens non Alimentaires), des ménages enquêtés de Diffa était le plus précaire parmi les trois régions étudiées : 59% de ménages enquêtés avaient un score BNA de niveau d'alerte ou de niveau 2. En termes d'abris, 85% de ménages déplacés enquêtés vivaient dans un abri précaire²¹.

¹³ Que ce soit sous la forme d'un déplacement préventif ou directement du fait des violences perpétrées par les groupes armés.

¹⁴ Dont le Score de Sécurité Alimentaire (FCS) est pauvre ou limite.

¹⁵ Dont le Score de Stratégies de Survie (rCSI) est moyen ou fort.

¹⁶ Soit une absence d'abri ou un abri d'urgence, de transition ou en paille, selon les normes des acteurs d'urgence RRM.

¹⁷ Soit par le biais de puits non protégés, d'eaux de surface ou de vendeurs d'eau.

¹⁸ Dont le Score de Sécurité Alimentaire (FCS) est pauvre ou limite.

¹⁹ Dont le Score de Stratégies de Survie (rCSI) est moyen ou fort.

²⁰ RFI, mai 2019. [Article « Niger: les enlèvements pour des rançons se multiplient autour de Diffa »](#)

²¹ Soit une absence d'abri ou un abri d'urgence, de transition ou en paille.

A Diffa, une part plus importante de ménages enquêtés que dans les autres régions étaient dirigés par une femme (27% à Diffa, 11% à Tahoua et 17% à Tillabéri) dont plus de la moitié étaient mariées. Un signal faible dénotant potentiellement le départ des hommes mariés de leurs ménages, avec pour raison possible, la recherche d'une activité rémunératrice ailleurs au Niger ou dans la région²².

Les résultats montrent que parmi les ménages enquêtés, **7% des ménages n'avaient pas accès et 15% avaient des difficultés d'accès aux centres de santé**, avant tout en raison du coût des consultations et de la distance des centres de santé.

Enfin, **les ménages enquêtés des sites de PDI de Diffa sont parmi ceux avec le meilleur accès à des sources d'eau fiables ou sûres sur les trois régions**: seulement 3% d'entre eux ont recours à des sources d'eau non fiables ou sûres²³. Enfin, plus de 56% des ménages enquêtés des sites de PDI étudiés à Diffa pratiquent la défécation à l'air libre.

²² IOM, aout 2021. [Rapport de l'étude nationale sur le nexus entre migrations, environnement et changement climatique au Niger.](#)

²³ Soit par le biais de puits non protégés, d'eaux de surface ou de vendeurs d'eau.

TABLE DES MATIÈRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	2
Présentation de l'étude.....	2
Résultats - Tillabéri.....	3
Résultats : Tahoua.....	4
Résultats : Diffa.....	4
TABLE DES MATIÈRE.....	6
Liste des acronymes.....	7
INTRODUCTION	8
OBJECTIFS.....	8
MÉTHODOLOGIE.....	9
Échelle géographique.....	9
Méthode de collecte des données.....	11
Revue des données secondaires.....	13
Analyse	13
Limites de l'évaluation	14
ANALYSE TRANSVERSALE DES RÉSULTATS	15
RÉSULTATS DÉTAILLÉS	19
Sociologie des ménages enquêtés.....	19
Situation de déplacement des ménages	21
Situation en termes de protection des ménages	22
Situation alimentaire des ménages	24
Équipement en Abris et BNA des ménages.....	26
Éducation.....	27
Santé.....	30
Eau, hygiène et assainissement.....	32
Assistance humanitaire reçue.....	35
CONCLUSION.....	37
Liste de références.....	38

Liste des acronymes

ABNA – Abris et Biens Non Alimentaires
AICS – Agence Italienne pour la Coopération au Développement
BNA – Biens Non Alimentaires
DREC / M-R – Direction Régional de l'État Civil, de la Migration et des Réfugiés
EHA – Eau, Hygiène, Assainissement
FCS – Score de Sécurité Alimentaire
FGD – Groupe de Discussion (Focus Group Discussion)
FIDA – Fonds International de Développement Agricole
GANÉ - Groupes Armés Non Etatiques
HNO - Aperçu des besoins humanitaires
IC – Informateurs Clés
INS – Institut National de Statistique
IWGIA - International Work Group for Indigenous Affairs
MAH/GC- Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes
MSA – Évaluations multisectorielles
OCHA – Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OIM – Organisation International pour les Migrations
PDI – Personnes déplacées Internes
RcSI – Score de Stratégies de Survie
RFI – Radio France International
RRM – Mécanisme de Réponse Rapide
SECAL – Sécurité Alimentaire
UNHCR – Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, le Niger a été témoin de nombreuses crises sécuritaires et climatiques aggravant les défis sanitaires et alimentaires auxquels doit faire face la population. Selon l'aperçu des besoins humanitaires de février 2022 (HNO), 3.6 millions de personnes au Niger auront besoin d'une aide humanitaire en 2022²⁴.

Afin de répondre de manière rapide et coordonnée à cette crise humanitaire d'envergure, la communauté humanitaire fait face à un besoin croissant et constant d'information. Ce besoin d'information concerne à la fois les mouvements de populations de la zone, les infrastructures existantes sur les sites d'accueil, les facteurs de vulnérabilité, mais aussi les acteurs positionnés dans des régions avec des besoins humanitaires importants. C'est pour répondre à ces besoins que REACH a réalisé des évaluations en octobre 2021 et janvier 2022 dans les régions de Diffa, de Tillabéri et de Tahoua afin de répondre aux besoins d'information des acteurs du Mécanisme de Réponse Rapide (RRM).

Les sites des régions ciblées ont été identifiés par les partenaires RRM et les évaluations des besoins multisectoriels, menées au niveau régional. Dans ces sites, les infrastructures communautaires (latrines, points d'eau, centres de santé, écoles, etc.) ont été identifiées, géoréférencées et cartographiées. Les infrastructures utilisées par les déplacés et les personnes non déplacées ont été recensées sur la base des déclarations des IC. De plus, les localités d'origine des déplacés ont été identifiées pour chaque site d'accueil via des questionnaires avec les responsables des sites. En complément, une étude des facteurs de vulnérabilités matérielles et sociales a été menée dans les mêmes sites afin d'identifier le niveau des besoins des différents groupes de populations ainsi que les facteurs pouvant impacter les différences de vulnérabilités entre les différents groupes de populations.

OBJECTIFS

Les objectifs des évaluations des sites de PDI au Niger effectuées dans le cadre du RRM sont multiples. Il s'agit avant tout d'informer les partenaires du RRM et la communauté humanitaire au sens large sur l'ampleur et la portée des besoins des personnes suite aux chocs dans les zones d'intervention du mécanisme RRM. Ces informations doivent fournir aux acteurs humanitaires, les informations clés qui leur permettront de mieux cibler et d'adapter leur assistance en fonction de ces besoins existants, tout cela dans une logique d'urgence, mais de aussi relèvement. Pour ce faire, il s'agit de :

- Cartographier les infrastructures sociocommunautaires présentes sur les sites de déplacés dans les régions de Tillabéri, Diffa et Tahoua (existence, fonctionnalité, état, accessibilité) afin d'identifier les lacunes et d'informer les acteurs humanitaires intervenant dans la zone
- Mieux comprendre les dynamiques de déplacement des populations présentes dans les sites de déplacés dans les régions de Tillabéri, Diffa et Tahoua (origine, déplacements, intentions de déplacement, etc.)
- Mettre à la disposition des acteurs membres du mécanisme RRM, ainsi que de la communauté humanitaire, des informations afin de comprendre les facteurs de vulnérabilités entre les différents groupes de population au niveau des zones d'intervention RRM dans les régions de Tillabéri, Diffa et Tahoua.

²⁴OCHA, février 2022. [Humanitarian Needs Overview, 2022](#)

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation a pris en compte la production de résultats quantitatifs et qualitatifs indicatifs renseignant la situation actuelle de l'accès aux infrastructures sociocommunautaires et les expériences des populations déplacées en termes de couverture de leurs besoins, facteurs de vulnérabilité et intentions de déplacements. Au total, trois outils de collecte ont été préparés pour les collectes de données suivantes :

- **Évaluation des infrastructures sociocommunautaires** des sites étudiés menée par le biais d'entretiens structurés avec des IC devant permettre de répondre à la question de recherche :
« Quel est le nombre, la fonctionnalité, l'état et l'accessibilité des infrastructures sociocommunautaires des sites d'accueil des populations déplacées dans les régions de Tillabéri, Diffa, et Tahoua ? »
- **Étude des déplacements des PDI** sur les sites sélectionnés par le biais de groupes de discussion (FGD) avec des informateurs clés communautaires devant permettre de répondre à la question de recherche :
« Quelles sont les zones d'origines, les groupes de déplacés, les causes de déplacement et les intentions de mouvement des populations dans les sites de déplacés des régions de Tillabéri, Diffa, Tahoua ? »
- **Enquêtes sur les besoins et les facteurs de vulnérabilité des ménages** vivant sur les sites de déplacés sélectionnés (ménages déplacés et hôtes selon la composition démographique du site) devant permettre de répondre aux deux questions de recherche »
« Quels sont les niveaux des besoins et des vulnérabilités des populations affectées vivant dans les zones d'intervention du RRM dans les régions de Tillabéri, Diffa et Tahoua ? »
« Quels sont les facteurs pouvant expliquer les variations de vulnérabilités entre les différents groupes de populations ? »

Deux cycles d'évaluation (septembre – novembre 2021 et décembre 2021 – janvier 2022) ont été menés dans les mêmes sites afin d'observer l'évolution de l'accès aux infrastructures ainsi que les vulnérabilités des ménages vivant dans les sites de déplacés.

Cinq équipes par région, dirigées par un(e) chargé(e) de terrain, ont été opérationnelles sur l'ensemble des sites prédéfinis comme accessibles. Elles étaient composées de 4 enquêteurs recrutés localement et formés et supervisés par un chargé de terrain. Deux enquêteurs étaient chargés de l'évaluation des infrastructures au cours des premiers jours de l'enquête avant de rejoindre l'équipe enquêtant auprès des ménages sur les facteurs de vulnérabilité.

Échelle géographique

Les sites ont été identifiés à partir des données partagées par la Direction Régionale de l'État Civil, de la Migration et des Réfugiés (DREC/M-R), le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAH/GC) et complétés par les évaluations multisectorielles (MSA) menées par les partenaires du RRM, fournissant des informations plus précises sur les besoins les plus préoccupants dans chaque site ; une classification des sites a été faite en fonction de quatre critères :

- 1) Le nombre de ménages,
- 2) Une situation logistique et sécuritaire favorable pour la réalisation d'une enquête,
- 3) La présence d'activités RRM en 2021²⁵,
- 4) La vulnérabilité des ménages.

Afin de réaliser une classification des sites selon leurs niveaux de vulnérabilité, neuf indicateurs communs aux évaluations multisectorielles d'urgence ont été sélectionnés. Les sites ayant un niveau critique pour plusieurs

²⁵ Inclut aussi les évaluations multisectorielles menées par les acteurs du consortium RRM.

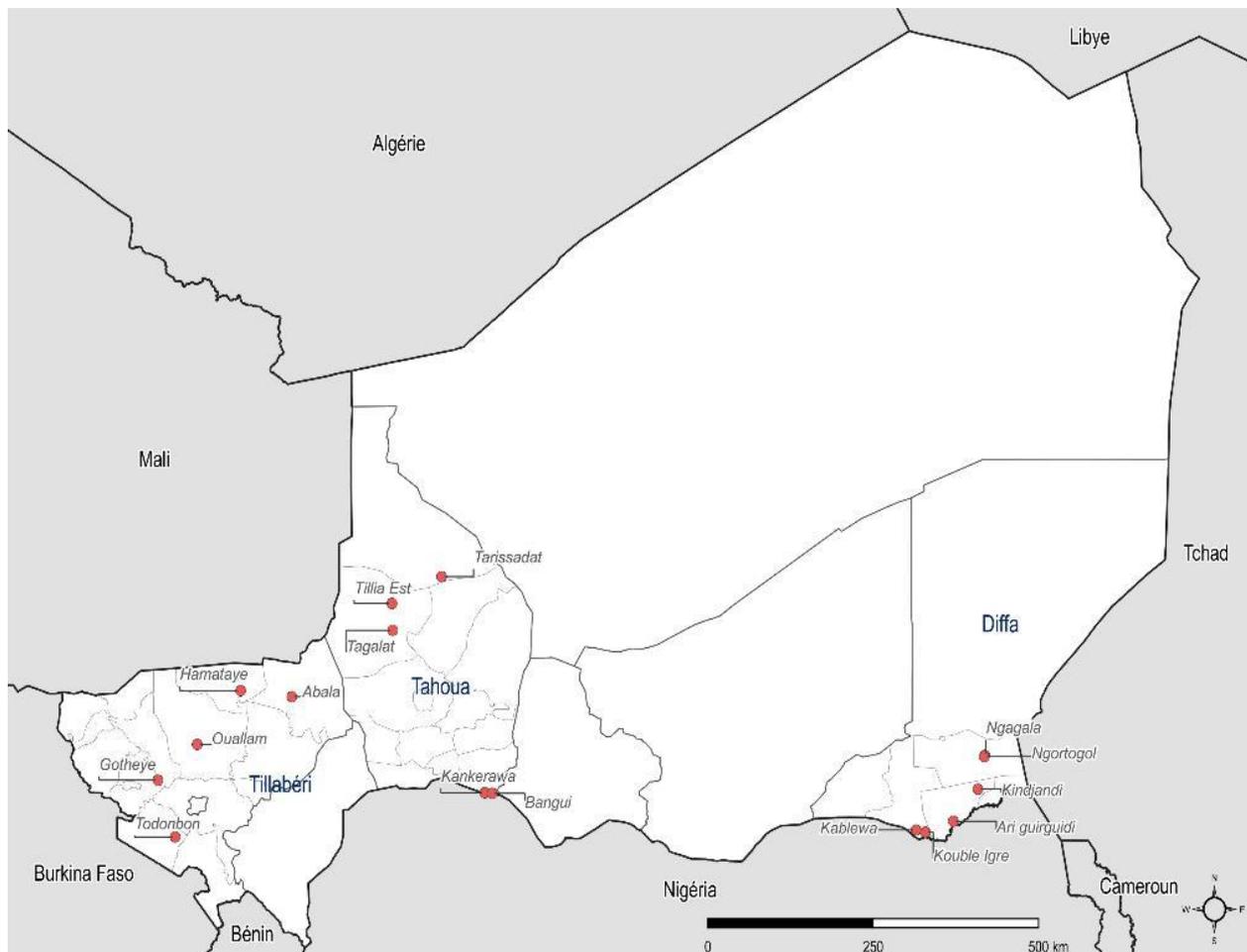
indicateurs ont été mis en avant dans la sélection des sites, en particulier les indicateurs liés aux infrastructures.²⁶ Au total, 5 sites ont été retenus dans chacune des trois régions couvertes par l'évaluation, ce qui fait un total de 15 sites pour chaque phase d'évaluation (voir Tableau 1). Il convient de noter que les sites de PDI de N'Gagala et N'Gortogol ont été considérés comme un seul site du fait de leur proximité (voire la carte 1).

Tableau 1 : Liste des sites de PDI sur lesquels ont eu lieu l'évaluation des infrastructures sociocommunitaires et l'enquête auprès des ménages.

Régions	Département	Sites
Tillabéri	Banibangou	Hamataye
	Torodi	Todonbon
	Gothèye	Gothèye
	Abala	Abala
	Ouallam	Ouallam
Tahoua	Tillia	Tagalat
	Tassara	Tarridasset
	Madaoua	Bangui
	Tillia	Tillia Est
	Madaoua	Kankerawa
Diffa	Diffa	Ari Guirguidi
	Diffa	Kinchandi
	N'guigmi	Kablewa
	Mainé Soroa	Koublé Igre
	N'guigmi	N'gagala / N'Gortogol

²⁶ Liste des indicateurs utilisés pour la sélection des sites par niveau de vulnérabilité : **BNA / ABRIS** - Score BNA / % des ménages qui habitent dans un abri en mauvais état ne répondant pas aux standards locaux ; **SECAL** - % des ménages par catégories de consommation alimentaire - pauvre (<28,5) / Score moyen de consommation alimentaire / Diversité alimentaire ; **EHA** - % Source d'eau améliorée / % Source d'eau à moins de 500m ou 15 min / % lavage des mains avec du savon/cendre / % accès aux latrines.

Carte 1 : Sites de PDI sur lesquels ont eu lieu l'évaluation des infrastructures sociocommunautaires et l'enquête auprès des ménages.



Méthode de collecte des données

Évaluation des infrastructures communautaires

L'évaluation des infrastructures communautaires a été menée à travers 503 entretiens structurés avec des IC pour chaque infrastructure. Ces 503 entretiens structurés ont permis de déterminer le nombre et l'état de fonctionnement des infrastructures sociocommunautaires dans les sites de déplacés de Tillabéri, Diffa et Tahoua. Toutes les infrastructures sociocommunautaires de base ont été cartographiées et leur état évalué à l'aide d'observation et des entretiens avec le/la responsable de chaque infrastructure, ou à défaut un/e salarié/e.

La population visée pour l'évaluation des infrastructures communautaires était celle des personnels d'infrastructure : ceux-ci étaient définis comme étant les responsables des infrastructures ayant une connaissance technique de l'infrastructure (salarié de l'infrastructure comme des aides-soignants, des enseignants, des gestionnaires de marché ou des gérants de points d'eau ou de latrines communautaires...).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du nombre d'infrastructures évaluées / d'entretiens structurés menés avec des IC par région et par secteur.

Tableau 2 : Nombre d'infrastructures évaluées / d'entretiens structurés menés avec des IC par région et par secteur

Secteur	Diffa	Tahoua	Tillabéri	Total
Eau	71	14	34	119
Économie	4	4	13	21
Éducation	14	8	19	41
Hygiène	35	9	248	292
Santé	6	5	19	30
Total	130	40	333	503

Étude des déplacements des PDI

L'étude des déplacements des PDI a été menée à travers 32 FGD avec des IC issus des communautés de déplacés. Ces 32 FGD avec plusieurs IC (responsables des sites, Boulamas des différents groupes de déplacés et membres du comité de gestion) ont été réalisés à l'aide d'un questionnaire structuré. Deux entretiens de groupes (non déplacés et déplacés) par site ont permis de collecter des informations triangulées sur les tendances de déplacement et les intentions de rester des populations sur le site. Il est important de souligner que les résultats provenant des entretiens auprès du personnel des infrastructures et des groupes d'information sont à titre indicatif : l'approche méthodologique des deux types de collecte de données est en effet basée sur un échantillonnage non probabiliste. Par conséquent, les résultats présentés dans ce produit doivent être considérés comme indicatifs.

Pour l'étude des déplacements des PDI et la composition des FGD, deux populations cibles ont été définies :

- Les acteurs communautaires déplacés – acteurs communautaires au sein du site de déplacés ayant une bonne connaissance des infrastructures et des résidents du site (gestionnaire de site, chefs de blocs, volontaires, chefs d'association, etc.).
- Les acteurs communautaires hôtes – acteurs communautaires au sein de la localité hôte ayant une bonne connaissance des infrastructures communautaires et des récents mouvements de déplacements au sein de la localité (chef communautaire/religieux, dirigeant administratif, sage du village, etc.)

Enquête sur les besoins et les facteurs de vulnérabilité des ménages

L'étude des besoins et des facteurs de vulnérabilité des ménages a été menée par le biais d'une enquête quantitative auprès de 399 ménages – dont 237 déplacés et 162 hôtes – vivant sur les sites de déplacés. Cet échantillon de ménages a été déterminé de manière non probabiliste tandis que la part de ménages déplacés et de ménages hôtes a été calculée en se basant sur la composition démographique des sites de déplacés des régions de Tillabéri, Diffa et Tahoua. La lecture des résultats doit se faire en les agrégeant par région. En conséquence de la méthodologie d'échantillonnage non probabiliste et du fait que les sites de PDI étudiées ne recouvrent pas l'ensemble des sites de PDI des régions de Tillabéri, Diffa ou Tahoua, les résultats présentés dans ce produit doivent être considérés comme indicatifs.

Cette enquête quantitative permet d'évaluer les tendances régionales des différents facteurs de vulnérabilité matérielles et sociales dans les domaines suivants : les biens non-alimentaires (BNA) ; eau, hygiène et assainissement (EHA) ; la sécurité alimentaire ; l'accès aux moyens d'existence et l'accès aux services et infrastructures ; et les facteurs spécifiques de protection.

Pour l'étude des besoins et des facteurs de vulnérabilité des ménages, plusieurs catégories de population cible ont été identifiées :

- **Population déplacée en site et lieu de regroupement :**

- Déplacés internes : Ressortissant.es nigérien.es ayant quitté leur localité d'origine sous la contrainte et résidant actuellement dans une localité d'accueil au Niger. Cette localité peut se situer dans les mêmes communes, département ou région ou dans d'autres communes, départements ou région au Niger.
 - Retournés : Ressortissant.es nigérien.nes ayant été contraints de se déplacer à l'intérieur de leur pays puis étant retourné dans leur région / département / commune / localité initiale ; Plus les réfugié.es nigérien.nes étant retourné dans leur région / département / commune / localité d'origine au Niger.
- **Population non déplacée hôte résidant dans les sites de déplacés** – Ressortissant.es nigérien.es n'ayant pas eu à se déplacer.

Tableau 3 : Nombre de ménages enquêtés par région, par site évalué et par statut de déplacement.

Régions	Déplacés	Communautés hôtes	Total
Tillabéri	78	74	152
Diffa	142	16	158
Tahoua	30	63	93
Total	246	157	403

Revue des données secondaires

Les données du recensement général de la population et de l'habitat réalisé par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2012, celles de la population déplacée de la DREC-MR en janvier 2021, celles de la matrice Harmonisée des réalisations (MHR) seront utilisées comme source de données secondaires. Ces données secondaires serviront au calcul des indicateurs et à la production des fiches d'information. Ainsi, de telles informations pourront être utilisées pour affiner les détails des analyses pour certains sites de déplacés. De la même manière, les cartographies des années précédentes pourront permettre de souligner les évolutions qu'ont connues ces sites entre les deux périodes de collecte des données.²⁷

D'autres évaluations, notamment les évaluations multisectorielles produites par les organisations partenaires du Mécanisme de réponse rapide (RRM), ainsi que les informations remontées par certains partenaires terrains, ont été utilisées pour trianguler et compléter les données utilisées pour la préparation de l'échantillonnage de l'évaluation. Finalement, les évaluations multisectorielles de REACH menée en janvier et septembre 2021 ainsi que les exercices de cartographie d'AGORA menée en début d'année 2021 seront utilisés pour une triangulation des données.

Analyse

Évaluation des infrastructures communautaires et étude des déplacements des PDI

Les données issues de l'évaluation des infrastructures communautaires et de l'étude des déplacements des PDI ont été nettoyées, agrégées puis analysées grâce à Excel par l'équipe de recherche au Niger d'IMPACT pour obtenir des indicateurs à l'échelle de chaque site, qui est l'unité d'analyse primaire pour l'évaluation des sites, puis à l'échelle régionale pour obtenir un aperçu plus global.

Il est important de souligner que les résultats présentés provenant des entretiens auprès du personnel des infrastructures et des groupes d'information sont à titre indicatif. L'approche méthodologique des deux types

²⁷ REACH & UNHCR, 2021, [Cartographie des infrastructures – carte interactive](#)

de collecte de données est en effet basée sur un échantillonnage non probabiliste.

Enquête sur les besoins et les facteurs de vulnérabilité des ménages

Les données issues de l'enquête auprès des ménages ont été nettoyées et validées par le département de recherche du siège d'IMPACT Initiatives, avant d'être agrégées puis analysées grâce à Excel par l'équipe de recherche au Niger d'IMPACT pour produire une analyse des vulnérabilités des ménages à l'échelle régionale.

Il est important de souligner que les résultats présentés provenant de l'enquête auprès des ménages sont à titre indicatif. La collecte des données est en effet basée sur un échantillonnage non probabiliste ne représentant pas la totalité des sites de PDI présents dans les trois régions. Vu la taille réduite de l'échantillon, des comparaisons ont été effectués principalement dans la région de Tillabéri.

Limites de l'évaluation

Cette évaluation des sites de PDI comprend plusieurs limites parmi lesquelles :

- De possibles biais de réponse de la part des IC ou des ménages (de désirabilité sociale) qui ont pu souhaiter présenter une vision plus positive / négative selon les thématiques abordées.
- Les FGD ne permettent d'avoir qu'une estimation sur certaines thématiques tels les mouvements de populations ou la situation des abris sur les sites.
- Les données récoltées auprès des ménages des sites ne sont pas représentatives des ménages des sites de déplacés, mais indicatives et l'agrégation des résultats au niveau régional ne représente pas l'ensemble des sites des régions. La différence d'échantillonnage entre les différents groupes de populations des régions ciblées peut limiter les possibilités d'analyse comparative. De plus, le nombre important d'infrastructures dans certains sites plus importants, en particulier à Tillabéri, pouvait également influencer certains résultats et un travail de contextualisation est nécessaire sur certains indicateurs. Une comparaison entre
- L'analyse de la sévérité des besoins et des facteurs de vulnérabilité est basée uniquement sur la collecte quantitative auprès des ménages sur le site de déplacés. Une triangulation des données avec des sources secondaires est nécessaire afin d'approfondir l'analyse et confirmer certaines tendances observées au cours de l'enquête.
- Le contexte sécuritaire volatile au Niger rend complexe l'accès à certains sites de PDI perçus comme prioritaires.

ANALYSE TRANSVERSALE DES RÉSULTATS

Schémas de déplacement : *des déplacements de population reflétant l'activité des GANE*

Une partie des ménages déplacés enquêtés sur les sites de PDI des trois régions **mentionnent s'être déplacés pour des raisons liées aux activités des GANE**. C'est particulièrement le cas à Tillabéri où plus de 96% des déplacements étaient directement motivés par les violences des GANE contre 13% à Tahoua ou 18% à Diffa : des résultats qui concordent avec les analyses sécuritaires de la région de Tillabéri où les populations avaient régulièrement été prises pour cibles par les GANE en 2021²⁸.

Les dates d'arrivée des ménages enquêtés sur les sites de PDI suggèrent une situation qui s'était stabilisée dans la région de Diffa où presque 90% des ménages déplacés résidaient sur les sites de PDI depuis plus d'un an et aucun ménage depuis moins de 3 mois avant la collecte. Une situation pouvant être expliquée par la relative accalmie sécuritaire liée à la difficulté pour les GANE opérant dans le bassin du Lac Chad de traverser le fleuve frontalier de la Komadougou sur d'autres périodes que la fin de la saison sèche²⁹ (de mars à juin) comme ce fut le cas deux mois après l'enquête en mars 2022³⁰.

Cette situation **contrastait avec les dates d'arrivées des ménages déplacés enquêtés sur les sites de Tahoua et de Tillabéri qui étaient plus récents et étalés dans le temps** (respectivement 24% et 42% des PDI de Tahoua et Tillabéri étaient arrivés pendant les 6 mois précédents l'enquête). Un résultat à mettre en rapport avec la détérioration de la situation sécuritaire du fait de l'activité des GANE dans la région des trois frontières en 2021³¹.

Protection : *des ménages se sentant toujours en insécurité sur l'ensemble des sites de PDI des trois régions et des tensions existent toujours entre communautés sur les sites de PDI de Diffa*

Si l'insécurité liée à l'activité des GANE est la principale cause des déplacements des PDI vers des sites considérés comme plus sûrs, leur présence continuait de générer un sentiment d'insécurité parmi les ménages enquêtés déplacés et hôtes sur les sites de PDI. A Diffa, **les enlèvements** – notamment par les GANE – **étaient la première source du sentiment d'insécurité** pour les 18% de ménages qui se sentaient en insécurité. Ce sentiment peut s'expliquer par l'actualité régionale : les populations de la région de Diffa – particulièrement à proximité du fleuve Komadougou – étaient régulièrement les témoins d'enlèvements qui se sont multipliés entre 2019 et 2020³². Enfin, dans la région de Tahoua, **20% de ménages se sentaient en insécurité**. Le risque d'enlèvement par les GANE était suivi de près par le vol de bétail. C'est seulement à Diffa qu'une part substantielle de ménages (18%) se sentait en insécurité en raison de tensions entre communautés.

Profil sociologique des ménages : *des hommes chefs de ménages absents à Diffa et majoritairement non instruits à Tillabéri*

Le profil des **ménages enquêtés de la région de Diffa** se distingue des ménages enquêtés des régions de Tahoua et Tillabéri par la **proportion plus élevée d'entre eux dirigés par une femme** (27% contre 11% à Tahoua et 15% à Tillabéri). Ces femmes cheffes de ménages à Diffa sont proportionnellement plus nombreuses à être mariées et moins nombreuses à être veuves que les femmes chefs de ménages des régions de Tahoua ou Tillabéri. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette réalité parmi lesquelles : la possibilité que les hommes soient restés dans les sites d'origine des ménages pour y exercer des activités agricoles ou pastorales ou, situation plus probable et relevée par l'OIM au Niger³³, leur migration interne ou externe au Niger dans le but de trouver une

²⁸ Amnesty International, 2021. [Rapport sur les répercussions croissantes du conflit sur les enfants de la région de Tillabéri](#).

²⁹ Anadolu Ajansi, 2015. [Article « Niger: la montée des eaux dans le sud-est, "barrière de protection divine" contre Boko Haram »](#)

³⁰ RFI, mars 2022. [Article « Niger : nouveau massacre de villageois dans la région de Diffa à la faveur de la baisse des eaux du lac Tchad »](#)

³¹ OCHA, Mars 2021. [Rapports de situation : Niger - Situation humanitaire critique dans la région de Tillabéri](#)

³² UNHCR, Aout 2019. [Infographie « Diffa: Impact des enlèvements sur la situation humanitaire - Mouvement de population vers Awaridi et Kintchandi »](#)

³³ IOM, aout 2021. [Rapport de l'étude nationale sur le nexus entre migrations, environnement et changement climatique au Niger](#).

activité rémunératrice. Au-delà de la pauvreté, la disparition de certaines activités économiques rémunératrices en bord du fleuve de la Komadougou³⁴ pourrait appuyer cette hypothèse.

Toujours à Diffa, en lien avec cette hypothèse du départ des hommes adultes pour raisons économiques, le ratio de dépendance³⁵ des ménages hôte semble plus élevé que celui des ménages déplacés (les ratios de dépendance des ménages enquêtés déplacés et des ménages enquêtés hôtes étant proches dans le cas des régions de Tahoua et Tillabéri). Au vu de la situation alimentaire plus précaire des ménages hôtes³⁶ et une aide humanitaire plus restreinte ce groupe de population³⁷, les ménages hôtes sont potentiellement plus nombreux à devoir envoyer leurs hommes trouver des activités rémunératrices ailleurs dans la région.

Enfin, le profil des **ménages enquêtés de la région de Tillabéri** se distingue de celui des régions de Diffa et de Tahoua par la **proportion plus importante d'entre eux dirigés par un chef de ménage sans instruction** (46% des ménages contre 16% à Tahoua et 9% à Diffa).

Situation alimentaire : *Une situation alimentaire préoccupante pour les ménages déplacés, particulièrement à Tillabéri*

Dans l'ensemble des régions, une part non négligeable de ménages souffrait d'insécurité alimentaire, pour autant la situation était plus préoccupante à Tillabéri où 46% des ménages enquêtés sont touchés contre environ 20% à Tahoua et Diffa. **À Tillabéri, la situation des ménages enquêtés déplacés est plus préoccupante mais à Tahoua et Diffa** les ménages hôtes enquêtés doivent également faire face à de l'insécurité alimentaire.

Si presque la moitié des ménages enquêtés de Tillabéri souffrait d'insécurité alimentaire, la situation des ménages enquêtés déplacés sur les sites de PDI était particulièrement préoccupante : **les deux tiers d'entre eux souffraient d'insécurité alimentaire et 95% d'entre eux adoptaient des stratégies de survie**. L'écart entre la situation alimentaire des ménages déplacés et celle des ménages hôtes de Tillabéri, est le plus élevé parmi les régions d'études. Cette situation pouvait s'expliquer par le manque de ressources des ménages déplacés de Tillabéri ainsi que les prix trop élevés des biens d'après les ménages enquêtés et le manque de disponibilité de produits alimentaires sur les marchés des sites évalués par le biais des IC. Avec les difficultés d'accès aux marchés, ces résultats – la hausse des prix des denrées alimentaires liée en partie à l'abandon des cultures – avaient déjà été relevés en 2021 dans la région de Tillabéri³⁸.

Dans les régions de **Tahoua et Diffa**, environ **20% des ménages souffraient d'insécurité alimentaire** tandis que **l'écart entre la situation alimentaire des ménages hôtes et déplacés est plus faible**. Cette situation peut s'expliquer par la présence de GANE qui y perturbe également les mouvements des populations vers leurs zones de production agricole ou pastorale³⁹ et, dans le cas de Diffa, des risques sécuritaires liés à la culture du poivron ou de la pêche sur les abords de la Komadougou. Une activité longtemps interdite par le gouvernement pour éviter de financer les GANE⁴⁰ qui reste périlleuse du fait du risque d'enlèvements pendant la saison sèche⁴¹.

Équipement en Abris et Biens Non Alimentaires (ABNA) : *Les ménages de Diffa dans une situation dans l'ensemble plus précaire et un écart entre hôtes et déplacés plus important à Tillabéri*

Les **ménages enquêtés de la région de Diffa** – qu'ils soient déplacés ou issus de la population hôte – **vivent dans une situation plus précaire que ceux des autres régions** tant du point de vue de leurs abris (majoritairement en

³⁴ Voir ci-dessous dans la section « situation alimentaire »

³⁵ Le ratio de dépendance est le rapport entre le nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur revenu économique (personnes de moins de 16 ans et de plus de 50 ans et – jeunes et personnes âgées) et le nombre d'individus en âge de produire des richesses. Un ratio de dépendance plus important signifie une pression socio-économique plus importante pour les personnes ayant une source de revenu dans le ménage.

³⁶ Voir ci-dessous dans la section « situation alimentaire »

³⁷ Voir ci-dessous dans la section « assistance humanitaire reçue »

³⁸ OCHA, mars 2021. [Rapports de situation : Perspectives alimentaires pessimistes pour la région de Tillabéri](#) ; OCHA, juin 2021. [Rapports de situation : Région de Tillabéri Analyse situationnelle trimestrielle Au 30 juin 2021](#)

³⁹ FEWS.NET, juillet 2021. [Rapport de situation : Les attaques des groupes armés persistent et menacent les activités agricoles et pastorales](#)

⁴⁰ RFI, mars 2019. [Article « Niger - pêche et commerce du poivron reprennent autour de Diffa »](#)

⁴¹ RFI, mai 2019. [Article « Niger: les enlèvements pour des rançons se multiplient autour de Diffa »](#)

paille en peaux résilients face aux inondations) que de leur équipement en BNA : Les seuls ménages à ne pas avoir d'abris parmi les ménages enquêtés étaient les ménages non déplacés de la région de Diffa.

Les ménages enquêtés non déplacés de Tillabéri et Tahoua sont minoritaires à vivre dans des abris précaires, il faut noter à Tahoua la part importante de ménages vivant dans des tentes traditionnelles parmi les ménages déplacés et de façon plus marginale parmi les ménages déplacés : un résultat à mettre en perspective avec la présence plus nombreuse de populations touareg et arabes vivant dans la région et pratiquant traditionnellement des modes de vie nomades⁴².

Pour autant, **l'écart en termes de conditions de vie entre ménages enquêtés déplacés et hôtes est** comme dans le cas de la situation alimentaire **le plus important dans la région de Tillabéri**.

Éducation : *Les enfants issus de ménages non déplacés moins scolarisés, et proportionnellement plus nombreux à n'avoir jamais été scolarisés à Tahoua*

Les enfants issus de ménages déplacés étaient proportionnellement moins nombreux à être scolarisés sur l'ensemble des régions : environ la moitié des enfants des ménages déplacés étant scolarisés contre 1/3 des enfants ménages hôtes.

Plus de 40% des enfants des ménages enquêtés déplacés de Tillabéri et de Diffa n'avaient jamais été scolarisés et plus de 10% étaient déscolarisés contre presque un quart d'enfants jamais scolarisés et un quart déscolarisé à Tahoua.

En dépit de la fermeture de nombreuses écoles dans la région de Tillabéri⁴³, le taux de scolarisation des enfants des ménages enquêtés de Tillabéri – déplacés comme non déplacés – est proche de celui des autres régions. Pour autant, **les ménages enquêtés de Tillabéri se démarquent par les barrières à l'éducation exprimées, liées à la fois au manque de ressources financières propres** et au manque d'établissements et de professeurs. Un manque de professeurs qui pourrait être lié aux difficultés de ces deniers à exercer leur métier en étant pris pour cible par les GANE opérant dans la région⁴⁴.

Les réponses des IC suggèrent qu'à Diffa les établissements manquaient d'enseignants (ce que les ménages n'ont pas indiqué) et qu'à Tahoua et Tillabéri les établissements manquaient de place. Si l'état nigérien a fourni des efforts pour construire des classes à Diffa, le manque d'enseignants s'expliquait dès 2017, selon le directeur régional de l'éducation primaire, par la difficulté de recrutement et de déploiement d'enseignants dans la région, plus excentrée par rapport aux autres⁴⁵. Au-delà de cette situation géographique complexe, le recrutement d'enseignants est devenu plus difficile dans la région de Diffa du fait de l'insécurité qui sévit dans la région⁴⁶.

Besoin et accès aux services de santé : *Des besoins moins satisfaits, mais plus importants à Tillabéri liés au manque de ressources des ménages et des manques de ressources humaines et de moyens matériels sur les infrastructures des sites de l'ensemble des trois régions*

L'inadéquation entre les besoins de soins et les difficultés d'accès aux soins des ménages sont importantes à Tillabéri où 36% des ménages ont un membre ayant besoin de soins et 48% ont des difficultés pour accéder aux centres de santé ou ne peuvent pas y accéder.

Les **principales barrières à l'accès aux centres de santé sont liées au coût des soins et le manque de ressources financières**. C'est particulièrement le cas à Tillabéri et Tahoua tandis que ceux de Diffa souffrent de la distance et du manque de centres de santé à proximité.

⁴² FIDA, IWGIA, République du Niger, février 2013. [Fiche Technique pays sur les questions relatives aux peuples autochtones](#)

⁴³ Amnesty International, 2021. [Rapport sur les répercussions croissantes du conflit sur les enfants de la région de Tillabéri](#)

⁴⁴ UNHCR, octobre 2019. [Note sur les incendies des écoles par les groupes armés non étatiques dans la région de Tillabéri](#)

⁴⁵ UNHCR, octobre 2017. [Blog « Il existe un gap de plus de 700 enseignants pour la région de Diffa » entretien avec Assane Hamza, Directeur Régional de l'Éducation Primaire à Diffa](#)

⁴⁶ AICS, COOPI, World Vision, janvier 2018. [Rapport de l'étude sur les barrières qui limitent l'accès aux possibilités d'éducation et les causes de la déscolarisation dans la région de Diffa au Niger](#)

Enfin, **les centres de santé de Diffa et Tillabéri ont manqué de médicaments pendant les trois mois précédents la collecte** tandis que ceux de Diffa et Tillabéri ont manqué de personnel médical. Le manque de personnel médical à Tillabéri peut s'expliquer par le fait que ce personnel soit pris pour cible dans la région par les GANE à l'image de l'EIGS, selon Amnesty International⁴⁷.

Accès et utilisation des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement : *À Tillabéri davantage de difficulté d'accès à des sources d'eau sûres et fiables, mais une utilisation plus importante d'infrastructures d'hygiène*

Les ménages enquêtés de Tillabéri rencontrent le plus de difficultés pour accéder à des sources d'eau sûres ou fiables, non pas en raison du coût d'accès, mais de leur distance et du manque de moyens de stockage. Sur l'ensemble des régions, les ménages disposent de moyens de stockage aux capacités insuffisantes qui combinées aux difficultés d'approvisionnement rencontrées ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins (particulièrement à Tillabéri et à Diffa).

Les ménages enquêtés de **Diffa ou Tahoua étaient proportionnellement les moins nombreux à utiliser des infrastructures d'hygiène** et d'assainissement lors de l'enquête.

Aide humanitaire reçue par les ménages : *Moins de ménages de Tahoua ont reçu une assistance humanitaire*

Les ménages déplacés enquêtés de la région de Tahoua ont reçu moins d'assistance humanitaire que ceux des régions de Diffa ou de Tillabéri pendant les trois mois précédents la collecte.

Les premiers secteurs d'intervention l'aide humanitaire reçue par les ménages enquêtés – variables d'une région à l'autre – étaient les **BNA, l'eau, l'hygiène et l'agriculture** : une donnée qui correspond aux principaux postes de dépense de la communauté humanitaire au Niger à l'exception de l'EHA⁴⁸.

Les principales modalités d'intervention de l'assistance – variables d'une région à l'autre – sont les **transferts monétaires, les dons en nature** suivis des coupons et des services.

⁴⁷ Amnesty International, 2021. [Rapport sur les répercussions croissantes du conflit sur les enfants de la région de Tillabéri.](#)

⁴⁸ OCHA, 2021. [Niger Plan de Réponse Humanitaire 2021 | Financial Tracking Service](#)

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Sociologie des ménages enquêtés

Points clés à retenir :

- Le profil des **ménages enquêtés de la région de Diffa** se distingue des ménages enquêtés des régions de Tahoua et Tillabéri par la **proportion plus élevée d'entre eux dirigés par une femme** (en particulier parmi les ménages déplacés). Qui plus est, ces femmes cheffes de ménages à Diffa sont plus souvent mariées et moins souvent veuves que les cheffes de ménages des régions de Tahoua ou Tillabéri.
- Le profil des **ménages enquêtés de la région de Tillabéri** se distingue de celui des régions de Diffa et de Tahoua par la **proportion plus importante d'entre eux dirigés par un chef de ménage sans instruction**.
- Le **ratio de dépendance des ménages enquêtés** est similaire entre les ménages déplacés et les ménages hôtes, hormis **à Diffa, où ce ratio est plus élevé pour les ménages hôtes** enquêtés.

Composition des ménages :

Les ménages enquêtés des sites des trois régions ont en moyenne entre 7 et 9 membres et sont dans 81% des cas dirigés par un homme. Pour autant, la part de ménages enquêtés dirigés par un homme est variable d'une région à une autre.

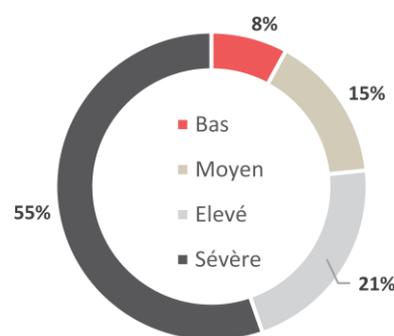
Le ratio de dépendance⁴⁹ propose un moyen d'évaluer le nombre de personnes dépendantes en les définissant en fonction de leur âge : rapportant le nombre de personnes dépendantes (plus jeunes que 18 ans et plus âgées que 50 ans) au nombre de personnes non dépendantes (âgées entre 18 et 50 ans).

Concernant le ratio de dépendance, celui-ci est sévère pour 55% des ménages enquêtés : avec plus de 1.8 personnes dépendantes pour chaque personne non dépendante au sein des ménages. Ce chiffre est à replacer dans le contexte nigérien, où presque la moitié de la population a moins de 15 ans.

Pour autant, si des légères disparités existent entre régions quant à ce ratio de dépendance (avec notamment des ratios de dépendance en moyenne plus élevés à Diffa), ces disparités sont plus prononcées en comparant les statuts de déplacement des ménages

Le nombre de personnes dépendantes au sein des ménages enquêtés est proche entre les ménages de réfugiés et de PDI et les ménages hôtes.

Graphique 1 : Part de ménages enquêtés selon leur ratio de dépendance



Légende : Bas (moins de 0.6 dépendant par non-dépendant), Moyen (entre 0.6 et 1.2), Elevé (1.2 à 1.8), Sévère (plus de 1.8 par non-dépendant).

⁴⁹ Le ratio de dépendance est le rapport entre le nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur revenu économique (personnes de moins de 16 ans et de plus de 50 ans et – jeunes et personnes âgées) et le nombre d'individus en âge de produire des richesses. Un ratio de dépendance plus important signifie une pression socio-économique plus importante pour les personnes avant une source de revenu dans le ménage.

Tableau 4 : Part de ménages enquêtés comprenant des personnes vulnérables selon leur catégorie agrégée selon leur région de résidence.

Personnes vulnérables	Diffa	Tahoua	Tillabéri
Veuve	21%	27%	29%
Blessé de guerre	30%	35%	24%
Malade chronique	31%	41%	21%
Femme enceinte	3%	8%	4%
Femme allaitante	5%	22%	11%
Fille enceinte	0%	0%	0%
Orphelin	24%	35%	23%
Enfant séparé	15%	11%	24%
Enfant non accompagné	3%	8%	4%

Tableau 5 : Statut des chefs de ménage selon leur sexe agrégé par région de résidence

Région / Statut	Cheffe de ménage	Chef de ménage	Grand Total
Diffa	27%	73%	100%
dont célibataire	2%	2%	2%
dont divorcé.e	5%	0%	1%
dont marié.e	53%	98%	86%
dont séparé.e	2%	0%	1%
dont veuf.ve	37%	0%	10%
Tahoua	12%	88%	100%
dont divorcé.e	18%	0%	2%
dont marié.e	18%	100%	90%
dont veuf.ve	64%	0%	8%
Tillabéri	16%	84%	100%
dont célibataire	0%	1%	1%
dont divorcé.e	8%	0%	1%
dont marié.e	33%	98%	88%
dont veuf.ve	58%	1%	10%
Grand Total	19%	81%	100.0%

Le profil des chefs de ménage enquêtés varie également d'une région à l'autre en fonction de leur niveau d'étude. Le profil des chefs de ménages de la région de Tillabéri est marqué par la proportion plus importante de ces derniers (46% contre 9% à Diffa et 16% à Tahoua) n'ayant reçu aucun niveau d'instruction.

Tableau 6 : Niveau d'instruction des chefs de ménages enquêtés selon leur région de résidence

Niveau d'instruction	Diffa	Tahoua	Tillabéri
Aucun	10%	16%	47%
Pré-scolaire	1%	0%	1%
Primaire	3%	13%	16%
École coranique	85%	65%	28%
Collège	2%	7%	7%
Lycée	0%	0%	1%
Études supérieures	0%	0%	1%

Situation de déplacement des ménages

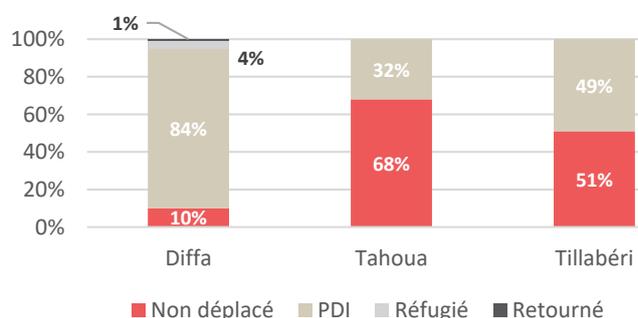
Points clés à retenir :

- Les **causes de déplacement des ménages** déplacés étaient sur l'ensemble des régions **principalement liées aux activités des GANE**, pour autant, les ménages déplacés de la région de Tillabéri étaient proportionnellement moins nombreux à déclarer s'être déplacés par précaution ce qui suggère **un niveau de violence des GANE envers les populations plus élevées à Tillabéri**.
- Les **sites de PDI de la région de Diffa étaient les seuls où les ménages hôtes sont minoritaires** (10% des ménages enquêtés)
- Les **sites de PDI de la région de Diffa** étaient les seuls à accueillir des réfugiés (4% de la totalité des ménages enquêtés sur la région de Diffa) – tous Nigériens – et s'étant déplacés à majorité en raison des activités des GANE, mais également pour d'autres raisons non spécifiées.
- **Les déplacements des ménages enquêtés de Diffa étaient plus anciens** que ceux des autres régions.

Statut de déplacement des ménages enquêtés

La part de ménages enquêtés selon leur statut de déplacement correspond à l'échantillonnage fondé sur les estimations de l'INS. Il convient toutefois de rappeler les proportions des ménages selon leur statut de déplacement, dans la région de leur site de résidence : les sites de la région de Diffa étaient les seuls où les ménages hôtes sont minoritaires par rapport aux ménages déplacés, réfugiés et retournés (voir le graphique 2 ci-contre). 100% des ménages réfugiés enquêtés sur les sites de PDI de la région de Diffa étaient Nigériens.

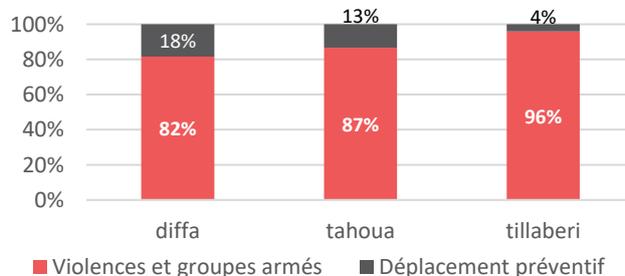
Graphique 2 : Ménages enquêtés selon leur statut de déplacement et leur région de résidence



Causes de déplacement des ménages enquêtés

Sur l'ensemble des 3 régions, les raisons du déplacement des ménages déplacés et retournés enquêtés étaient principalement liées à l'activité des GANE. La part de ménages qui s'était déplacée de façon préventive est plus faible à Tillabéri qu'à Diffa ou à Tahoua. Les ménages réfugiés nigériens enquêtés et résidant sur les sites de PDI de Diffa étaient également une majorité à déclarer s'être déplacés pour cause de violences et de l'activité de groupes armés (83%).

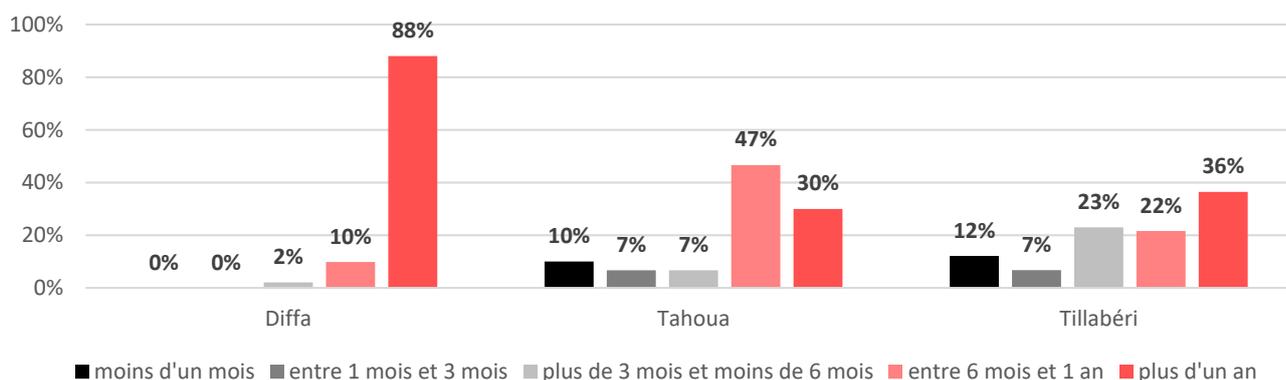
Graphique 3 : Causes de déplacement des ménages déplacés et retournés enquêtés selon leur statut de déplacement et leur région de résidence



Schémas de déplacement des ménages enquêtés

Au moment de la collecte, 88% des ménages de PDI enquêtés sur les sites de PDI de Diffa y résidaient depuis plus d'un an contre 30% et 36% pour les ménages de PDI enquêtés à Tillabéri ou Tahoua.

Graphique 4 : Période d'arrivée des ménages enquêtés non-hôtes dans le site de PDI selon leur région

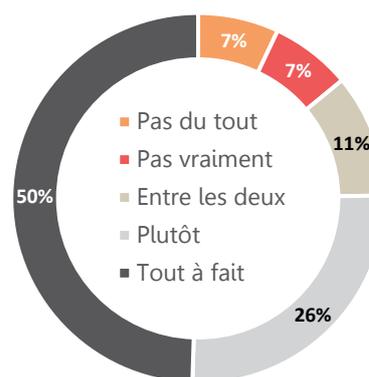


Situation en termes de protection des ménages

Points clés à retenir :

- 14% des ménages enquêtés se sentaient en insécurité.
- Les ménages enquêtés de Tahoua se sentaient davantage en insécurité que les ménages dans les autres régions en raison de la présence de GANE, d'enlèvements et de vol de bétail.
- Les ménages enquêtés de Diffa se sentaient principalement en insécurité en raison du risque d'enlèvements et des tensions avec les communautés hôtes.
- Les ménages enquêtés de Tillabéri, moins nombreux à se sentir en insécurité, l'étaient principalement en raison de la présence de GANE et façon plus marginale, du vol de bétail.

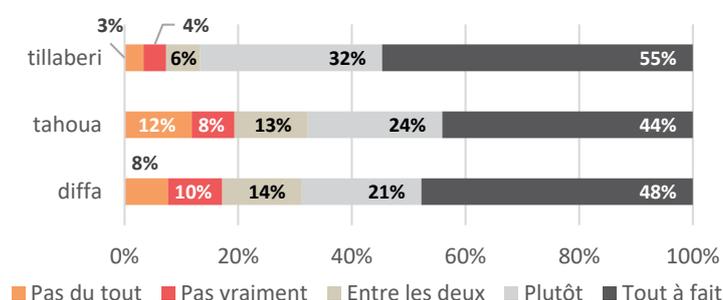
Graphique 5 : Sentiment de sécurité de l'ensemble des ménages enquêtés



Sentiment de sécurité des ménages

Plus des trois quarts des ménages enquêtés mentionnent se sentir en sécurité (75%) sur les sites de déplacés. Pour autant de légères disparités existaient entre les régions : les ménages enquêtés de Tillabéri ont un sentiment d'insécurité moindre – 7% des ménages se sentent en insécurité) – par rapport aux ménages enquêtés à Tahoua ou Tillabéri (respectivement 20% et 18%).

Graphique 6 : Part de ménages enquêtés se sentant en sécurité selon leur région de résidence



Concernant les résultats désagrégés en fonction du statut de déplacement des ménages, la part de ménages hôtes se sentant en insécurité était supérieure aux ménages déplacés à Tillabéri et Diffa et inversement à Tahoua.

Raisons du sentiment de sécurité des ménages

En dépit d'être la région où la part la plus faible de ménages enquêtés se sentaient en insécurité, c'est à Tillabéri que les ménages se sentent le plus en insécurité en raison de la présence de GANE.

Tableau 7 : Principales raisons évoquées par les ménages enquêtés ne se sentant pas en sécurité, agrégées selon leur région de résidence.

Région	Présence de groupes armés	Vol de bétail	Vol de biens	Enlèvements	Tensions au sein de la communauté
Diffa	12%	6%	12%	41%	18%
Tahoua	18%	15%	9%	18%	6%
Tillabéri	50%	29%	14%	14%	0%

Ainsi, si les ménages enquêtés résidant à Tillabéri se sentaient à plus de 86% en sécurité, parmi les ménages se sentant en insécurité, 50% l'étaient en raison de la présence de groupes armés. C'est également ces ménages de Tillabéri qui se sentaient les plus menacés par le vol de bétail ou de biens (respectivement 29% et 14%). En contraste, les ménages enquêtés de Diffa se sentant en insécurité en raison du risque d'enlèvements par les GANE et par des tensions au sein des communautés (respectivement 41% et 18%). Les ménages enquêtés de Tahoua représentaient le groupe se sentant le plus en insécurité (19%), à cause de différents facteurs d'insécurité.

Situation alimentaire des ménages

Points clés à retenir :

- La **situation alimentaire des ménages déplacés enquêtés de Tillabéri était de loin la plus préoccupante**, tant du point de vue du score de sécurité alimentaire des ménages que de la sévérité des stratégies de survie adoptées : les deux tiers souffraient d'insécurité alimentaire et 95% d'entre eux adoptent des stratégies de survie.
- L'écart entre la situation alimentaire des ménages non déplacés et des ménages déplacés, retournés et réfugiés était de loin le plus important à Tillabéri. L'écart dans les autres régions était plus limité avec une part plus importante de ménages déplacés, retournés et réfugiés dans une situation limite.
- Les **ménages de Tillabéri étaient les premiers à évoquer les prix trop élevés des biens alimentaires sur les marchés** pour répondre à leurs besoins tandis que selon les IC, les marchés de la région répondaient difficilement à la demande en biens alimentaires des ménages.

Région	Score de consommation alimentaire ⁵⁰	Indice moyen simplifié des stratégies de survie (rCSI) ⁵¹	Capacité des marchés (de 1 à 5) de répondre aux besoins des consommateurs en denrées alimentaires de base selon les IC ⁵²
Tahoua	54	9.8	5.0
Diffa	49	8.9	4.5
Tillabéri	40	15.9	3.0
Ensemble	47	11.8	3.1

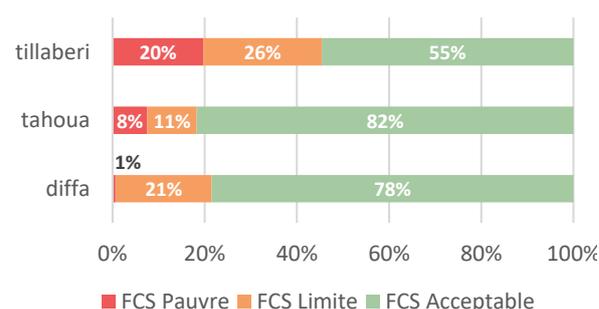
Tableau 8 : Vue d'ensemble de la situation alimentaire des ménages désagrégés par région

Score de sécurité alimentaire des ménages

Le score de sécurité alimentaire donne une vue d'ensemble de la situation des ménages en prenant en compte la quantité de nourriture consommée ainsi que la diversité des aliments consommés et ainsi la qualité de l'alimentation. Les ménages enquêtés de la région de Tillabéri étaient de loin les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire : 46% d'entre eux avaient un FCS pauvre ou limite.

Pour aller plus loin dans cette analyse, il convient de

Graphique 7 : Score de sécurité alimentaire des ménages selon leur région de résidence



⁵⁰ Le score de consommation alimentaire (FCS) est un score calculé en se basant sur la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments consommés par un ménage durant les 7 jours précédant l'étude. À ce titre, un FCS acceptable est >35, un FCS limite entre 21,1 – 35 et un FCS pauvre <=21.

⁵¹ L'indice moyen simplifié des stratégies de survie (CSI) est composé d'une série de questions qui mesurent généralement les réponses comportementales des personnes à la pénurie alimentaire. Les questions sont typiquement regroupées selon la gravité perçue de la réaction d'adaptation et une pondération proportionnelle à cette gravité leur est attribuée. Plus l'indice est élevé, plus le(s) ménages adoptent des stratégies de survie. À ce titre, un rCSI faible est <3, rCSI moyen est entre 4 et 19), et un rCSI fort est de >=20.

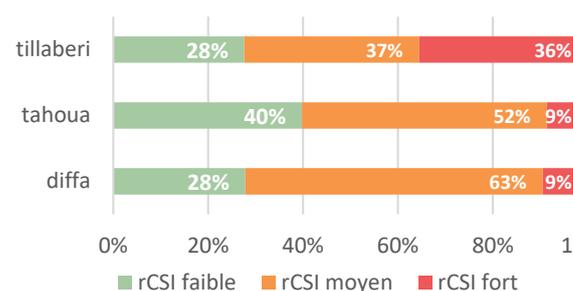
⁵² ³ La capacité des marchés de répondre aux besoins des consommateurs en denrées alimentaires de base selon les IC (IC) correspond à l'évaluation des marchés par ces derniers sur leur capacité à « répondre aux besoins alimentaires des consommateurs en denrées alimentaires de base » avec 1 correspondant à « Pas du tout » ; 2 à « Plutôt pas » ; 3 « Entre les deux » ; 4 « Plutôt oui » et 5 « Tout à fait. »

distinguer la situation alimentaire des populations hôtes et des populations déplacées, retournées et réfugiées. **L'écart entre la situation alimentaire de la population hôte et des populations non-hôtes était particulièrement marqué à Tillabéri** où 68% des ménages non-hôtes ont une situation alimentaire pauvre ou limite contre 23% parmi la population hôte.

Adoption de stratégies de survie par les ménages

Le score rCSI ou indice moyen de stratégies de survie permettent d'avoir un aperçu de la sévérité des réactions d'adaptation à une pénurie alimentaire allant de la consommation d'aliments moins appréciés, l'emprunt de nourriture jusqu'à la réduction du nombre de repas par jour et la restriction de la consommation des adultes pour permettre aux plus jeunes de manger davantage. En s'intéressant à cet indicateur, (voir graphique 8) si la part de ménages enquêtés qui adoptait des stratégies de survie au moment de la collecte était proche d'une région à l'autre, la part de ménages enquêtés adoptant des stratégies de survie sévères était de loin plus élevée à Tillabéri (36%) qu'à Tahoua ou à Diffa (9%).

Graphique 8 : Score de stratégies de survie des ménages enquêtés désagrégé par région



Barrières à l'achat et disponibilité de produits alimentaires sur les marchés

La part de ménages enquêtés d'une région à l'autre qui rencontrait des obstacles lors de l'achat de produits était homogène entre les régions. C'est cependant sur les types d'obstacles rencontrés – soit la disponibilité des produits, leur prix trop élevé pour les ménages et le manque de moyens de paiement – que des différences ont pu être observées (voir tableau 9). Plus particulièrement, si sur l'ensemble des régions, presque la moitié des ménages enquêtés évoquaient le prix trop élevé des articles, la proportion de ménages ne pouvant pas acheter des produits en raison de leur prix était plus élevée à Tillabéri.

Tableau 9 : Barrières rencontrées lors de l'achat sur les marchés par les ménages enquêtés

Région	Diffa	Tahoua	Tillabéri
Aucun obstacle rencontré lors de l'achat de produits	18%	16%	18%
Articles non disponibles	19%	15%	10%
Articles trop chers	44%	44%	57%
Pas de moyens de paiement	18%	26%	16%

Les ménages enquêtés sur les sites de la région de Diffa étaient les premiers à évoquer le manque de disponibilité des articles sur les marchés, notamment devant Tillabéri où les ménages étaient toutes parts égales moins nombreux à évoquer ces indisponibilités. Ces résultats sont à nuancer – et compléter – avec ceux de l'évaluation des infrastructures par les IC : Selon ces derniers, ce sont les marchés situés sur les sites de Tillabéri qui étaient les moins en capacité de répondre aux besoins des consommateurs en denrées alimentaires (voir le tableau 10 ci-dessous).

Tableau 10 : Capacité des marchés à répondre aux besoins des consommateurs en denrées alimentaires de base et disponibilité des biens alimentaires sur les marchés selon les IC.

Région		Diffa	Tahoua	Tillabéri
Capacité moyenne des marchés (de 1 à 5) de répondre au besoin des consommateurs en denrées alimentaires de base		4.5	5.0	3.0
Nb. de marchés sur lesquels les produits sont disponibles	Céréales	4/4	4/4	7/13
	Légumineuses	4/4	3/4	7/13
	Lait	4/4	4/4	7/13
	Viande	4/4	4/4	11/13
	Légumes	4/4	3/4	7/13
	Fruits	4/4	3/4	7/13
	Huile	4/4	4/4	7/13
	Sucre	4/4	4/4	7/13
	Épices	4/4	4/4	7/13

Équipement en Abris et BNA des ménages

Points clés à retenir :

- Les ménages enquêtés de la région de Diffa – qu'ils soient déplacés ou issus de la population hôte – étaient dans une situation plus précaire tant du point de vue de leurs abris que de leur équipement en BNA que ceux des autres régions.
- Les seuls ménages à ne pas avoir d'abris parmi les ménages enquêtés étaient les ménages non déplacés de la région de Diffa.
- L'écart en termes de conditions de vie entre ménages enquêtés déplacés et hôtes était le plus important dans la région de Tillabéri.

Situation des abris des ménages :

La situation des ménages enquêtés des trois régions révèle des disparités importantes entre ménages déplacés et populations hôtes et entre régions au moment de la collecte.

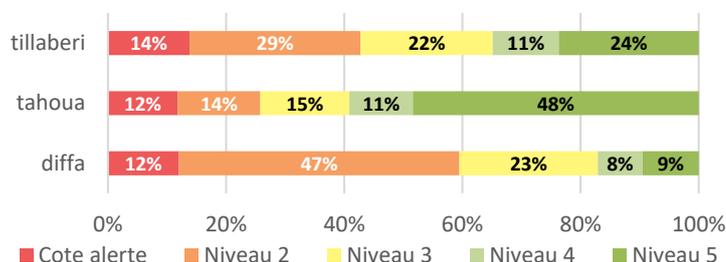
La situation des ménages enquêtés déplacés était dans l'ensemble des régions plus précaire que celle des ménages non déplacés. Pour autant, cet écart était plus faible entre ménages déplacés et les ménages hôtes à Diffa, où ces derniers sont les seuls – tous statuts de déplacement et toutes régions compris – à être en partie sans abris et à être autant à vivre dans des abris précaires (allant des abris d'urgence aux abris en paille, peu protecteurs face aux intempéries). La situation en termes de logement des ménages à Diffa était plus généralement la plus préoccupante, que ce soit pour les ménages déplacés ou les ménages hôtes.

Si les ménages enquêtés non déplacés de Tillabéri étaient minoritaires à vivre dans des abris précaires, il faut noter à Tahoua la part importante de ménages qui vivaient dans des tentes traditionnelles parmi les ménages déplacés. L'écart entre ménages déplacés et ménages hôtes était plus élevé à Tillabéri, où 97% des ménages hôtes vivaient dans des concessions lorsque 82% des ménages déplacés vivaient dans des abris précaires.

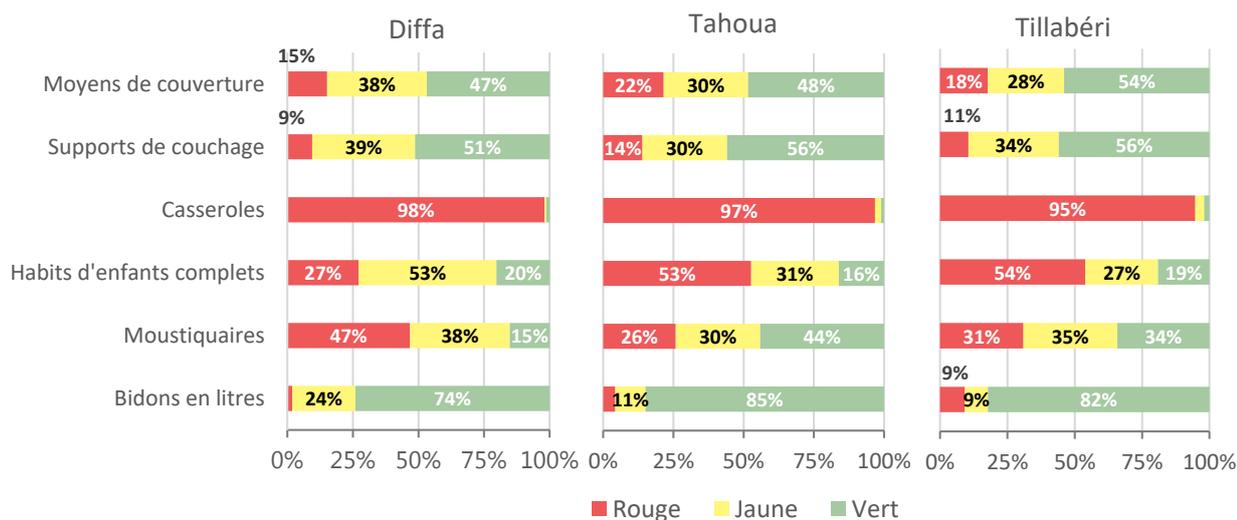
Équipement en BNA des ménages :

L'équipement en BNA des ménages enquêtés était variable d'une région à l'autre : si la part de ménages relevant de la côte alerte était homogène d'une région à l'autre, il existe une gradation avec les ménages enquêtés de Diffa qui étaient les moins bien équipés après les ménages enquêtés de la région de Tillabéri et enfin les ménages de la région de Tahoua.⁵³ Concernant l'équipement en différents biens qui composent le score BNA des ménages enquêtés, l'équipement en casseroles, en habits d'enfants et en moustiquaires faisait le plus défaut aux ménages enquêtés des trois régions.⁵⁴

Graphique 9 : Score BNA des ménages enquêtés désagrégés par région



Graphique 10 : Niveau d'équipement en BNA des ménages enquêtés agrégés selon leur région de résidence



Éducation

Points clés à retenir :

- Les enfants issus de ménages déplacés étaient proportionnellement moins nombreux à être scolarisés sur l'ensemble des régions.

⁵³ Définition des différents scores BNA : Alerte (score inférieur à 1), Niveau 2 (score inférieur à 2), Niveau 3 (score inférieur à 3), Niveau 4 (score inférieur à 3,9), Niveau 2 (score supérieur à 3,9).

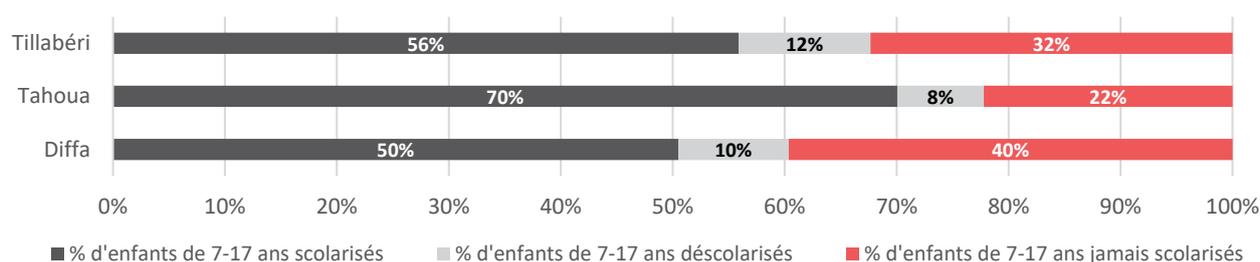
⁵⁴ Les seuils de score BNA varient selon les différents items sélectionnés, toutefois on retrouve les trois catégories suivantes : Rouge (score BNA bas), jaune (score BNA intermédiaire), vert (score NFI élevé).

- Les ménages enquêtés déplacés de Tahoua comptaient proportionnellement davantage d'enfants déscolarisés et moins d'enfants jamais scolarisés que les ceux des régions de Diffa ou Tillabéri.
- De faibles différences – non significatives – existent quant à la scolarisation des filles et des garçons des ménages enquêtés sans pour autant que des tendances communes se dégagent.
- Malgré le fait que le taux de scolarisation des enfants des ménages de Tillabéri – déplacés comme non déplacés – était proche de celui des autres régions, les ménages de Tillabéri se démarquaient par les barrières à l'éducation exprimées, liées à la fois au manque de ressources financières propres et au manque d'établissements et de professeurs.
- Les réponses des IC suggèrent qu'à Diffa les établissements manquaient d'enseignants et qu'à Tahoua et Tillabéri les établissements manquaient de place.

Taux de scolarisation

50% des enfants de 7-17 ans des ménages enquêtés de Diffa n'étaient pas scolarisés contre 44% à Tillabéri et 30% à Tahoua (voir le graphique 11 ci-dessous). Le taux de scolarisation des enfants dépendait du statut de déplacement des ménages : les enfants issus de ménages déplacés étaient proportionnellement moins nombreux à être scolarisés que ceux issus de ménages non déplacés. Pour autant, l'écart entre la scolarisation des enfants issus des ménages déplacés et des ménages non déplacés était proche d'une région à l'autre : c'est au niveau de la scolarisation des enfants selon leur sexe que l'on observe de légères différences.

Graphique 11 : Scolarisation des enfants des ménages enquêtés désagrégés par région



Si les proportions d'enfants scolarisés au sein des ménages non déplacés enquêtés étaient proche d'une région à l'autre, il existe des différences en termes de scolarisation des ménages enquêtés déplacés : les ménages déplacés de Diffa et de Tillabéri comptaient davantage d'enfants jamais scolarisés que les ménages déplacés de Tahoua et inversement pour les enfants déscolarisés, plus nombreux à Tahoua.

On remarquait de faibles différences – non significatives – quant à la scolarisation des filles et des garçons des ménages enquêtés : davantage de garçons étaient scolarisés parmi les ménages enquêtés de Tillabéri tandis que la situation inverse s'observait à Tahoua : le taux de scolarisation des filles y était plus faible qu'à Tillabéri.

Barrières à l'éducation

Parmi les régions étudiées, les ménages enquêtés des sites de la région de Tillabéri se démarquaient par la proportion importante d'entre eux évoquant le manque de ressources empêchant leurs enfants d'être scolarisés : 24% des ménages enquêtés de Tillabéri mentionnaient les frais scolaires comme barrière à la scolarisation de leurs enfants, soit bien davantage qu'à Diffa (7%) ou à Tahoua (5%). Un manque de ressources qui se reflète également lorsque ceux-ci évoquaient comme barrières le besoin de faire travailler les enfants à la maison (7%) et en dehors du foyer (4%). Au-delà de ces barrières liées au manque de ressources financières, les ménages de Tillabéri évoquaient également le manque d'enseignants (9%) et d'infrastructures scolaires (4%)

fonctionnelles comme barrières. La distance des établissements scolaires était une barrière à l'éducation pour les ménages enquêtés des trois régions, en particulier Tahoua (pour 10% des ménages enquêtés). Enfin, le fait que l'école ne soit pas perçue comme une priorité est une barrière à l'éducation des enfants des ménages enquêtés, en premier lieu à Tahoua (11%) et de façon plus marginale à Tillabéri (7%).

Tableau 11 : Principales barrières à l'éducation selon les ménages enquêtés agrégés selon leur région de résidence

Barrières à l'éducation évoquées	Diffa	Tahoua	Tillabéri	Grand Total
Frais scolaires	7%	5%	24%	13%
L'école est trop loin	9%	10%	7%	8%
L'école n'est pas une priorité	3%	11%	7%	6%
Enfants déscolarisés depuis trop longtemps	5%	3%	3%	4%
Il n'y a pas suffisamment d'enseignants	1%	1%	9%	4%
Les enfants doivent travailler à la maison	1%	1%	7%	3%
Les enfants doivent travailler hors de la maison	1%	2%	5%	3%
L'école n'est pas fonctionnelle	1%	0%	4%	2%
Il y a trop d'insécurité et un risque d'enlèvement	2%	0%	4%	2%
Les enfants doivent mendier	0%	1%	2%	1%
Les classes de l'école sont pleines	1%	1%	1%	1%

Capacité et fréquentation des infrastructures

Selon les IC, le taux de fréquentation des établissements éducatifs des sites de PDI ou fréquentés par les enfants des ménages déplacés atteignait la saturation à Tahoua et Tillabéri alors que paradoxalement, c'est au sein des établissements de ces régions que le ratio d'élèves / enseignant est le plus faible. Cela suggère que dans le cas de Diffa les ressources humaines manquaient et dans le cas de Tahoua et Tillabéri ce sont les infrastructures physiques qui étaient insuffisantes.

Tableau 12 : Vue d'ensemble de la fréquentation et des capacités des établissements selon les IC des sites étudiés agrégés par région

Région	Effectif total des établissements	Capacité des établissements	Taux d'occupation des établissements	Nombre d'élèves par enseignant
Diffa	2782	4290	65%	53
Tahoua	2493	2438	102%	38
Tillabéri	13464	14128	95%	41

Santé

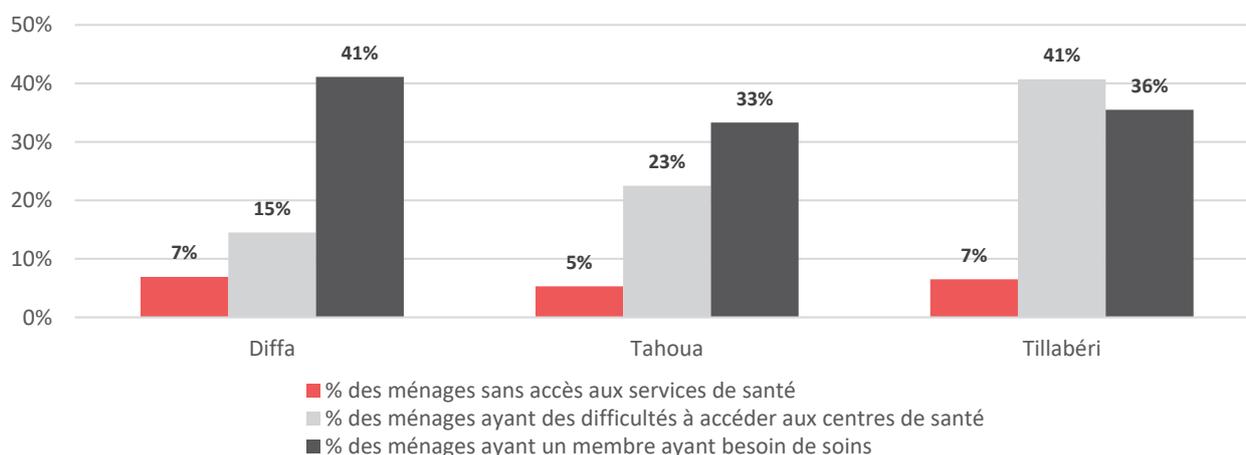
Points clés à retenir :

- Les besoins en soins et les difficultés d'accès aux soins des ménages étaient plus importants à Tillabéri où 36% des ménages ont un membre ayant besoin de soins et 48% ont des difficultés pour accéder aux centres de santé ou ne peuvent pas y accéder.
- Les principales barrières à l'accès aux centres de santé étaient liées au coût des soins et le manque de ressources financières. Ce, notamment à Tillabéri et Tahoua, tandis que les ménages de Diffa souffrent de la distance et du manque de centres de santé à proximité.
- Enfin, les centres de santé de Diffa et Tahoua avaient manqué de médicaments pendant les trois mois précédents la collecte tandis que ceux de Diffa et Tillabéri ont manqué de personnel médical.

Besoins en santé et difficultés d'accès aux infrastructures de santé

À Tillabéri, presque autant de ménages enquêtés accueillent un membre ayant besoin de soins (36%) que de ménages avaient des difficultés à accéder aux centres de santé (41%). La situation est meilleure pour les ménages enquêtés de Diffa et de Tahoua pour lesquels la part de ménages ayant besoin de soins est inférieure à la part de ménages ayant des difficultés pour accéder aux centres de santé (voir graphique 12 ci-dessous). Parmi les barrières à l'accès aux soins évoquées par les ménages (voir le tableau 13 ci-dessous), les ménages de l'ensemble des régions évoquaient en premier lieu le coût des consultations et du traitement – à plus des 2/3 des ménages à Tahoua et Tillabéri et plus de 1/3 des ménages à Diffa.

Graphique 12 : *Besoin et accès aux services de soin des ménages enquêtés désagrégés par région*



À Tahoua, après le coût des soins, la distance des centres de santé et le coût pour y accéder était évoqué comme une barrière pour 1/3 des ménages enquêtés. Pour autant, à la différence des ménages enquêtés de Diffa, peu de ménages évoquaient l'absence d'établissements à proximité (seulement 5% contre 13% à Diffa).

Tableau 13 : Barrières à l'accès aux centres de santé invoqués par les ménages enquêtés agrégés selon leur région de résidence

Barrière exprimée par les ménages enquêtés	Diffa	Tahoua	Tillabéri
Impossible de payer le coût de la consultation	35%	71%	81%
Impossible de payer le coût de la consultation	43%	76%	69%
Distance trop importante	30%	33%	8%
Impossible de payer les transports jusqu'au centre de santé	13%	33%	5%
Aucun établissement à proximité	13%	5%	6%
Pas assez de personnel dans l'établissement de santé	9%	5%	8%
Peur ou méfiance à l'égard des agents de santé, des examens ou des traitements	4%	5%	2%

Capacité, fréquentation et équipement des infrastructures de santé

En complément de l'enquête menée auprès des ménages, l'évaluation des infrastructures de santé fréquentées par les PDI, selon le personnel de santé enquêté, permet d'avoir une idée du niveau de fréquentation et d'équipement des infrastructures de santé présentes sur ces régions. D'après les IC, le taux de fréquentation des infrastructures de santé (représentant le rapport entre la capacité d'accueil et la fréquentation des sites) était très élevé dans l'ensemble des régions : à Diffa, Tahoua et Tillabéri, le taux était respectivement de 108%, de 140% et de 101%.

En termes de niveau d'équipement, les IC indiquaient que les infrastructures de santé évaluées sur la région de Diffa manquaient de personnel médical (5/6) et que les infrastructures de santé de la région de Tahoua et dans une moindre mesure rencontraient des pénuries de médicaments à Diffa (respectivement 3/4 et 3/6 des infrastructures évaluées).

Tableau 14 : Taux de fréquentation et niveau d'équipement des infrastructures de santé selon les IC agrégés selon la région des sites de PDI évalués

Indicateurs		Diffa	Tahoua	Tillabéri
Fréquentation des infrastructures de santé	Fréquentation des infrastructures de santé (hors pharmacies) (pers. / jour)	940	176	680
	Taux de fréquentation des infrastructures de santé (hors pharmacies) (%)	108%	140%	101%
Équipement des infrastructures de santé	Nb. d'infrastructures de soin ayant eu une pénurie de médicaments les 3 mois précédents la collecte	3/6	1/4	9/11
	Nb. de pharmacies ayant eu une pénurie de médicaments les 3 mois précédents la collecte	-	-	-
	Nb. d'infrastructures avec suffisamment de personnel médical	1/6	3/4	7/11
	Nb. d'infrastructures avec des infrastructures EHA fonctionnelles	4/6	3/4	10/11

Eau, hygiène et assainissement

Points clés à retenir :

- Les ménages enquêtés de Tillabéri rencontraient le plus de difficultés pour accéder à des sources d'eau sûres ou fiables, non pas en raison du coût d'accès, mais de leur distance et du manque de moyens de stockage.
- Sur l'ensemble des régions, les ménages disposaient de moyens de stockage aux capacités insuffisantes qui combinées aux difficultés d'approvisionnement rencontrées ne leur permettaient pas de subvenir à leurs besoins (particulièrement à Tillabéri et à Diffa).
- Les ménages enquêtés de Diffa ou Tahoua étaient proportionnellement les moins nombreux à utiliser des infrastructures d'hygiène et d'assainissement lors de l'enquête.

Accès à l'eau

Les ménages enquêtés de la région de Tillabéri rencontraient des difficultés d'accès à des sources d'eau sûres ou fiables : C'est seulement à Tillabéri qu'une part de ménages enquêtés s'approvisionnait par le biais d'eaux de surface (2%). Si la part de ménages à avoir recours à des puits non protégés était la même que dans les autres régions (3%) c'est de loin à Tillabéri que les ménages enquêtés avaient le plus recours à des vendeurs d'eau (17% contre 0% à Diffa et 10% à Tahoua). Pour autant, la majorité des ménages enquêtés de Tillabéri avaient recours – comme les ménages enquêtés des régions de Diffa et Tahoua – en premier lieu recours à des forages, robinets publics / bornes-fontaines et puits protégés.

Tableau 15 : Source d'approvisionnement en eau des ménages enquêtés agrégés selon leur région de résidence

Sources d'approvisionnement	Diffa	Tahoua	Tillabéri	Ensemble
Forages	87%	27%	38%	55%
Robinet publics et/ou bornes fontaines	9%	56%	34%	30%
Puits protégés	10%	12%	12%	11%
Vendeur d'eau	0%	10%	17%	9%
Puits non protégés	3%	3%	3%	3%
Eau de robinet	4%	5%	1%	3%
Eaux de surface	0%	0%	2%	1%

En cohérence avec les résultats décrits précédemment, les ménages enquêtés de Tillabéri étaient proportionnellement plus nombreux à déclarer rencontrer des difficultés d'approvisionnement (voir le tableau 16 ci-dessous). Des difficultés dont les causes sont similaires à ceux des ménages des autres régions : le temps d'attente à un nombre insuffisant d'infrastructures. Spécifiquement à Tillabéri, une minorité de ménages évoquaient la mauvaise qualité de l'eau des infrastructures, pouvant partiellement expliquer le recours à des vendeurs d'eau.

Tableau 16 : *Ménages enquêtés agrégés selon leur région de résidence rapportant rencontrer des difficultés d’approvisionnement en eau et selon la raison évoquée*

Indicateurs		Diffa	Tahoua	Tillabéri
% de ménages rencontrant des problèmes d’approvisionnement en eau		35%	31%	58%
Raisons évoquées par les ménages déclarant rencontrer des problèmes d’approvisionnement en eau	Le temps d’attente aux infrastructures	47%	72%	68%
	Le manque d’infrastructures	44%	66%	61%
	Le manque de capacités de stockage	53%	17%	52%
	Le coût d’accès trop élevé des infrastructures	45%	59%	17%
	La distance des infrastructures	20%	34%	35%
	Le mauvais goût/de la qualité de l’eau des infrastructures	0%	0%	9%
	L’accès dangereux aux infrastructures	5%	0%	0%
	Le non-fonctionnement des infrastructures	0%	0%	2%
	Le manque de possibilités d’accès pour les personnes en situation de handicap	4%	0%	0%
	L’accès difficile des infrastructures	2%	3%	0%

En complément de ces informations sur les difficultés rencontrées par les ménages dans leur approvisionnement en eau, le tableau 17 souligne que parmi les ménages enquêtés, sur l’ensemble des régions seule une minorité de ménages ne possédait pas de récipients appropriés pour le stockage de l’eau de boisson. Pourtant, une part importante des ménages enquêtés sur l’ensemble des régions agrégées considère que la quantité de l’eau stockée ne permet pas de couvrir leurs besoins. Croiser ces résultats avec la part de ménages enquêtés déclarant rencontrer des problèmes d’approvisionnement en eau (voir tableau 17) semble suggérer que si sur l’ensemble des sites, les ménages disposaient de capacités de stockage, celles-ci étaient insuffisantes pour une part substantielle de ménages de l’ensemble des régions et qu’au-delà du manque de capacités de stockage, des problèmes d’approvisionnement ne permettaient pas aux ménages de stocker suffisamment d’eau pour subvenir à leurs besoins.

Tableau 17 : *Vue d’ensemble des stocks d’eau et des capacités de stockage des ménages enquêtés agrégés selon leur région de résidence*

Indicateurs	Diffa	Tahoua	Tillabéri
% des ménages enquêtés affirmant que la quantité d’eau stockée permet de couvrir leurs besoins	39%	63%	42%
% des ménages enquêtés ayant un ou plusieurs récipients appropriés pour le stockage de l’eau de boisson	98%	97%	94%

Utilisation des infrastructures d'hygiène

Les ménages enquêtés de Diffa ou Tahoua étaient proportionnellement les moins nombreux à utiliser des infrastructures d'hygiène et d'assainissement lors de l'enquête (voir le tableau 18 ci-dessous).

Tableau 18 : *Infrastructures d'assainissement utilisées par les ménages enquêtés agrégés selon leur région de résidence*

Infrastructure utilisée	Diffa	Tahoua	Tillabéri
Aucune : défécation à l'air libre	56%	60%	23%
Latrines à fosse avec dalle	19%	29%	59%
Latrines à fosse sans dalle	16%	10%	11%
Trou ouvert	16%	2%	8%
Chasse d'eau	1%	0%	0%

Concernant les retours des IC de l'évaluation des infrastructures EHA (voir le tableau 19), l'utilisation d'infrastructures EHA est lié avant tout au manque d'infrastructures EHA sur les sites des régions de Diffa et de Tahoua.

Tableau 19: *Équipement en latrines sur les sites de PDI étudiés agrégés par région*

Région	Latrines en bloc fonctionnelles	
	Nb.	% sur le total des latrines blocs
Diffa	24	77%
Tahoua	6	75%
Tillabéri	128	77%

Assistance humanitaire reçue

Points clés à retenir :

- Les ménages déplacés enquêtés de la région de Tahoua mentionnent avoir reçu moins d'assistance humanitaire que ceux des régions de Diffa ou de Tillabéri pendant les trois mois précédents la collecte.
- Les interventions humanitaires mentionnées – variables d'une région à l'autre – portaient sur les BNA, l'eau, l'hygiène et l'agriculture.
- Les principales modalités d'intervention de l'assistance – variables d'une région à l'autre – étaient les transferts monétaires, les dons en nature suivis des coupons et des services.

Vue d'ensemble de l'assistance humanitaire

Les ménages enquêtés de la région de Tahoua étaient toutes proportions gardées moins nombreux à déclarer avoir reçu une aide humanitaire. Sur l'ensemble des régions, les ménages ont en premier lieu reçu une assistance en termes de BNA. Au-delà de l'assistance en BNA, les ménages déplacés enquêtés de Tillabéri ont en premier lieu reçu une assistance sectorielle en santé et en eau tandis que les ménages enquêtés de Diffa ont reçu une assistance sectorielle en hygiène.

Tableau 20 : Ménages ayant reçu une assistance humanitaire les 3 mois précédant l'enquête selon le secteur d'intervention et la région de résidence des ménages

Secteur d'intervention de l'assistance humanitaire	Diffa			Tahoua			Tillabéri		
	Non déplacés	Déplacés	Total	Non déplacés	Déplacés	Total	Non déplacés	Déplacés	Total
BNA	0%	31%	28%	10%	17%	12%	8%	45%	26%
Agriculture	0%	11%	10%	2%	3%	2%	1%	0%	1%
Santé	0%	3%	3%	2%	3%	2%	0%	14%	7%
Eau	0%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	19%	9%
Hygiène	6%	15%	14%	3%	3%	3%	0%	5%	3%
Abris	0%	1%	1%	0%	3%	1%	1%	0%	1%
Malnutrition des enfants	0%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Éducation	0%	1%	1%	2%	0%	1%	0%	7%	3%
Soutien handicap	0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Malnutrition des femmes enceintes	0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Soutien psychosocial	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Les principales modalités d'intervention de l'assistance humanitaire reçue dans les trois mois précédant la collecte par les ménages enquêtés se partagent entre des transferts monétaires (principalement dans la région de Diffa et dans une moindre mesure de Tillabéri), la distribution de biens matériels (dans la région de Tillabéri et dans une moindre mesure de Tahoua) et enfin les coupons et services (dans la région de Diffa).

Tableau 21 : Ménages ayant reçu une assistance humanitaire les 3 mois précédents l'enquête selon le secteur d'intervention et la région de résidence des ménages

Modalité d'intervention	Diffa			Tahoua			Tillabéri		
	Non déplacés	Déplacés	Total	Non déplacés	Déplacés	Total	Non déplacés	Déplacés	Total
Cash direct	13%	49%	46%	8%	3%	6%	8%	27%	17%
Biens matériels	0%	6%	6%	16%	20%	17%	8%	50%	28%
Coupons	19%	17%	17%	2%	3%	2%	0%	8%	4%
Services	0%	11%	9%	0%	10%	3%	1%	0%	1%
Cash for work	0%	2%	2%	2%	3%	2%	0%	0%	0%

CONCLUSION

Cette évaluation des sites de PDI et l'enquête menée en janvier 2022 auprès des ménages y résidant ont révélé des différences marquées des sites de PDI d'une région à l'autre. Le but de ces différentes enquêtes est de cartographier les différentes infrastructures sociocommunautaires existantes sur les sites de déplacés ainsi que d'analyser les besoins des populations vivants sur ces sites. Suite à cette analyse des besoins, des infrastructures et des dynamiques de déplacements, les principaux facteurs de vulnérabilité ont été identifiés et soulignés au cours de ce rapport, pour les trois régions ciblées par l'enquête.

À Tillabéri, la situation sur les sites de PDI était particulièrement préoccupante lors de la collecte des données, et ce, particulièrement du point de vue de la situation alimentaire des ménages déplacés. Au-delà de l'aspect alimentaire, les ménages enquêtés de la région étaient insuffisamment équipés en ABNA et souffraient d'un manque d'accès aux soins. Cette situation – marquée par des déplacements récents – était en partie le résultat de l'activité des GANE dont la violence ciblait directement les populations : menant à l'abandon des cultures par les ménages, à la difficulté pour les marchés de s'approvisionner en biens, à la hausse de leurs prix. Un prochain exercice de recherche sur ces sites devra davantage d'explorer l'évolution des moyens de subsistance des ménages enquêtés pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre et les modalités d'intervention possibles.

À Tahoua, la situation des ménages – tant déplacés qu'hôtes – était relativement moins préoccupante qu'à Tillabéri ou Diffa. Pour autant, les ménages enquêtés sur les sites de PDI de la région souffraient de la distance des centres de santé et du manque d'accès à des infrastructures EHA. À l'avenir, les exercices de recherche menés à Tahoua devront mieux prendre en compte le mode de vie traditionnel des ménages déplacés comme des ménages hôtes afin de mieux comprendre les préférences des populations et comment ces modes de vie évoluent et s'adaptent face aux chocs sécuritaires et climatiques.

Enfin les résultats révèlent que les déplacements de PDI vers les sites étaient plus anciens à Diffa. Les ménages des sites de PDI de Diffa étaient les seuls à être une part substantielle (presque 20%) à se sentir en insécurité en raison des tensions entre communautés. Une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que les ménages déplacés étaient majoritaires sur les sites et plus nombreux à bénéficier d'une assistance humanitaire alors que la situation des ménages hôtes y était plus préoccupante. Plus largement, la part plus importante de ménages dirigés par une femme mariée à Diffa révèle le départ des hommes mariés, potentiellement à la recherche d'opportunités économiques dans une région où ces dernières se sont limitées du fait de l'activité des GANE. À l'avenir, les exercices de recherche menés à Diffa – et ailleurs – devront permettre de mieux cerner les rapports entretenus entre les communautés hôtes et non-hôtes afin de mieux informer des interventions humanitaires capables d'envenimer des tensions sous-jacentes. Il en va de même concernant les données sociologiques des cheffes de ménages : il conviendra d'aller plus loin pour comprendre où sont les hommes mariés, s'ils se déplacent bien pour des motifs économiques comme ce rapport en a fait l'hypothèse et pourquoi ce phénomène est-il présent à Diffa. ?

Présentant les résultats de la première enquête auprès des ménages menés sur des sites de PDI au Niger, ce rapport – et ses limites – nourrira le prochain cycle de recherche sur les cycles de PDI que REACH prévoit de mener au Niger au début de l'automne 2022. Ce prochain cycle de recherche aura pour ambition de produire des résultats représentatifs sur un nombre plus limité de sites afin de permettre à la communauté humanitaire de mieux cerner les dynamiques à l'œuvre sur les sites de PDI et l'influence de leurs interventions sur les communautés hôtes et déplacées.

Liste de références

- AICS, COOPI, World Vision, janvier 2018. [Rapport de l'étude sur les barrières qui limitent l'accès aux possibilités d'éducation et les causes de la déscolarisation dans la région de Diffa au Niger](#)
- Amnesty International, 2021. [Rapport sur les répercussions croissantes du conflit sur les enfants de la région de Tillabéri.](#)
- Anadolu Ajansi, 2015. [Article « Niger: la montée des eaux dans le sud-est, "barrière de protection divine" contre Boko Haram »](#)
- FEWS.NET, juillet 2021. [Rapport de situation : Les attaques des groupes armés persistent et menacent les activités agricoles et pastorales](#)
- FIDA, IWGIA, République du Niger, février 2013. [Fiche Technique pays sur les questions relatives aux peuples autochtones](#)
- OCHA, 2021. [Niger Plan de Réponse Humanitaire 2021 | Financial Tracking Service](#)
- OCHA, mars 2021. [Rapports de situation : Perspectives alimentaires pessimistes pour la région de Tillabéri](#)
- OCHA, juin 2021. [Rapports de situation : Région de Tillabéri Analyse situationnelle trimestrielle Au 30 juin 2021](#)
- OCHA, février 2022. [Humanitarian Needs Overview, 2022](#)
- OCHA, mars 2022. [Rapports de situation](#)
- REACH, 2020, [Résultats pertinents dans le cadre de la situation du COVID-19 : Régions de Tillabéri et de Tahoua, Niger](#)
- REACH & UNHCR, 2021, [Cartographie des infrastructures – carte interactive](#)
- RFI, mars 2019. [Article « Niger - pêche et commerce du poivron reprennent autour de Diffa »](#)
- RFI, mai 2019. [Article « Niger: les enlèvements pour des rançons se multiplient autour de Diffa »](#)
- RFI, mars 2022. [Article « Niger : nouveau massacre de villageois dans la région de Diffa à la faveur de la baisse des eaux du lac Tchad »](#)
- IOM, août 2021. [Rapport de l'étude nationale sur le nexus entre migrations, environnement et changement climatique au Niger.](#)
- UNHCR, octobre 2017. [Blog « Il existe un gap de plus de 700 enseignants pour la région de Diffa » entretien avec Assane Hamza, Directeur Régional de l'Éducation Primaire à Diffa](#)
- UNHCR, août 2019. [Infographie « Diffa: Impact des enlèvements sur la situation humanitaire - Mouvement de population vers Awaridi et Kintchandi »](#)
- IOM, août 2021. [Rapport de l'étude nationale sur le nexus entre migrations, environnement et changement climatique au Niger.](#)